

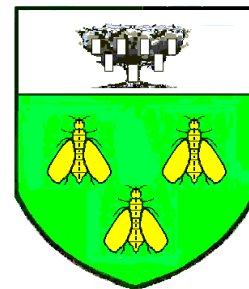
N° 70 - septembre 2012

CENTRALE-GÉNÉALOGIE

18^{ème} année

web : <http://www.centraliens.net/clubs/genealogie/index.html>

i-mel : genealogie@centraliens.net



machinam animat

VIVE NOS ANCÊTRES

BULLETIN TRIMESTRIEL DU

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES CENTRALIENS

La solidarité, c'est l'engagement d'assistance réciproque



*Graffiti relevés dans les catacombes de la ville de Paris par notre ami Fabrice MATTATIA.
A gauche : E.C.P. 09 « Chic à Piston »*

A droite : E.C.P. 24

Courrier : A.Denis, 5 bis, rue d'Angiviller, 78000 Versailles
Tél et fax : 01.39.51.03.61 - Port. : 06.29.28.20.42
Courriel : andre.denis@centraliens.net

SOMMAIRE

du n° 70 de septembre 2012.

1 - Editorial	p. 2
2 - La Vie du Cercle	p. 3
1 - Le press-book .	par A.DENIS
2 - Le marque page .	par A.DENIS
3 - Centrale – Histoire .	par J.L. BORDES
4 - 20 générations de Gascons et de Bretons .	par R.LE MASNE
5 - Dictionnaire des métiers .	par A. DENIS
3 - Le Coin des Chercheurs	p. 12
1 - Célestine Lagache .	par H.DUCHATEAU
2 - L'inflation mythique .	par J.C. TRUTT
4 - Le Coin des Curieux	p. 21
1 - Pistons rupestres .	par R. MATTATIA
2 - Les catacombes .	
3 - Vos méninges .	
5 - Le Coin des Echanges	p. 24
1 - Chahuts Bizuths .	par R.MATTATIA
2 - Légende d'Auvergne .	par H. POURRAT
3 - Trouvé sur Internet .	
4 - Nouvelles de chacun .	
5 - Liste des cotisants .	
6 - Informations diverses	p. 30
1 - Centrale Généalogie	
2 - Cotisations	
3 - Publications	
4 - Activités à venir	
5 - Déjeuner-débat du 15 novembre	

J'avais bien envie de commencer comme André dans notre dernier numéro... ! c'est un moment bien délicat que celui de l'éditorial quand il faut finaliser un nouveau bulletin !

Je vous souhaite d'abord à tous une très bonne rentrée après un été qui aura certainement été ressenti de manières très diverses suivant la région où on l'aura passé.... juillet a été quelque peu frais et humide au nord de la Loire !

Et puis je continuerai en vous disant que mes sentiments sont, eux aussi, divers et partagés en regard du fonctionnement de notre Cercle... :

- quelques déceptions d'un côté : une certaine passivité, peu de participants à nos dernières réunions, encore moins à la visite qu'avait organisée notre camarade Alain au Musée de la Grande Guerre à Meaux; nous retombons aussi trop souvent sur les mêmes piliers de notre Cercle pour animer nos réunions et nous nous y retrouvons en nombre trop réduit...

- à contrario, et heureusement, il y a pourtant bien des éléments très positifs pour nous redonner le moral !

- de nouvelles inscriptions d'abord : 7 en 2011, 11 pour cette année dont quelques jeunes camarades : c'est vraiment très satisfaisant !
- un effort sur les cotisations : elles sont rentrées plus rapidement : 77 à fin septembre mais il reste toujours des retardataires, et il est quand même regrettable de devoir encore en reparler jusqu'à la fin de l'année...
- des exposés de grande qualité lors de nos réunions... encore merci à Roger, à Henri et aux autres...

- un projet de contribution à un ouvrage [généalogique](#) en équipe , autour de Roger, qui s'amorce ([voir page 9](#)),

Nous allons essayer dans ce dernier trimestre de relancer le projet d'une liste d'échanges qui ressouderait nos liens et permettrait surtout de mieux associer ceux qui sont éloignés ou encore en activité à la vie de notre Cercle.

Je compte sur nos efforts à tous pour animer et dynamiser notre Cercle, et pour commencer... n'hésitez surtout pas à **nous proposer des sujets pour nos réunions 2013**, il nous faut maintenant en préparer le programme, proposez-nous des sujets de conférences, des buts de visites et de voyages ! Le Cercle ne s'épanouira que par les contributions de chacun !

Bonne rentrée à tous !

Un petit mot d'explication et les excuses de la rédaction : nous venons de constater avec horreur que depuis le numéro 64, et jusqu'au numéro 69, nous indiquions en couverture « 16^{ème} année », 18 mois pour une année, c'est quand même un peu long ! Nous vous prions de nous en excuser !

Le premier numéro où est apparue cette indication a été le n°9 (juin 97) qui mentionne « 2^{ème} année » : de son côté la première année aurait donc duré 24 mois du n°1 en mai 95 au n°8 en mars 97 ! Nos premiers bulletins étaient peut-être moins étoffés que nos derniers mais comptons les à part entière et mentionnons logiquement « 1^{ère} année » pour ce bulletin et encore pour les deux suivants !

2 - LA VIE DU CERCLE.

Le compte-rendu de la dernière réunion de juin est paru dans le précédent bulletin, pas de réunions pendant l'été et le compte-rendu de la visite du 20 septembre à Meaux au Musée de la Grande Guerre viendra avec le VnA n°71, mais beaucoup de bonnes nouvelles. . .

2 - 1 - LE PRESS-BOOK DE CENTRALE GENEALOGIE

par André DENIS

Nous essayons d'être présents, aussi souvent que possible, dans la presse centralienne, pour l'essentiel la revue « Centraliens » (nous ne parlerons pas ici de la revue numérisée « Centrale-Lien » qui évoque nos activités dans chacun de ses numéros).

Il nous a semblé intéressant de vous préciser aujourd'hui chacune de ces parutions. Nous avons constitué un « Press-Book » avec le nombre de pages concernées, dossier que nous amènerons en réunion. Mais pour les absents ou les gens pressés, en voici le contenu ;

<u>N+</u>	<u>date</u>	<u>Type/pages</u>	<u>Auteur</u>	<u>Thème (titre).</u>
500	nov 98	article 3	Denis	Cartophilie
501	dec 98	article 1	Promo 58	40° anniversaire
504	nov 99	article 2	Denis	La défense de l'abeille.
512	jan 00	article 1	Denis	La Biennale des Centraliens.
513	fev 00	article 3	Denis	Internet et la généalogie.
519	sep 00	pub. 1/3	Denis	Présentation du Cercle.
523	fev 07	article 1	Denis	Concours du blason
523	fev 07	article 3	Duchateau	Edition livre 1e partie
524	fev 07	article 2	Duchateau	Edition livre 2e partie
538	aou 02	article 1	Gobilliard	Les patronymes.
570	mar 06	pub 1		Nouveaux Cdrom
574	nov 06	article 1	Mattatia	A quoi sert Nanar, et réponse
577	avr 07	article 1	Denis	120 ans de caricatures
577	avr 07	article 4	Bordes	Carrières de Pistons
??	??	article 1	Denis	Caricatures
??	??	pub ¼		Caricatures
579	jul 07	article 2	Denis	Voyage en Bourgogne
580	sep 07	article 1	Denis	Atelier Boris Vian.
580	sep 07	article 1	Duchateau	Hommage J.M. Rouet.
586	jun 08	article 1	Mattatia	Glossaire centralien.
588	sep 08	pub 1	AD et RM	Paroles de Centraliens (1)
589	nov 08	article 1	Denis	Trois livres
590	dec 08	article 1	Denis	Perles de Centrale.
591	jan 09	article 1	AD et RM	Présence dans le P.I.
593	avr 09	article 2	Denis	Visites aux bibliothèques parisiennes.
593	avr 09	article 1	Promo 52	Ils ont vu les croquis d'amphi !
596	sep 09	article 1	AD HD RM	CGDC vu sur le campus.
597	nov 09	article 1	Mattatia	Les Pistons passent à table.
598	dec 09	article 2	Duret	Guider les jeunes.
??	??	article 1	Denis	Le musée virtuel.
602	mai 10	article 2	AD et RM	Paroles de Centraliens.
603	jul 10	article 1	Mattatia	Paroles de Centraliens.
604	aou 10	article 1	Mattatia	J'ai fait un rêve.
605	sep 10	article 1	Mattatia	CGDC persiste et signe.
605	nov 10	article 2	Lacombe	Comment devenir maquettiste.
606	nov 10	article 2	Mattatia	Lavallée fait un don. . .
607	dec 10	article 1	Mattatia	Recommandations.
610	mai 11	article 1	Mattatia	Retrouvailles de la promo 68.
610	mai 11	article 1/3	Mattatia	Départ G. Dagron.
608	fev 11	article 1	Duchateau	Au revoir, R. Guise.
609	mar 11	article 1	Denis	Le baiser de Coty.
613	oct 11	article 2	Mattatia	les médailles centraliennes
618	mai 12	article 2	Mattatia	Fêtes et menus.
620	jul 12	article 3	Mattatia	Pistons, cartes postales et correspondance

2 - 2 - LE MARQUE-PAGE DE CENTRALE GENEALOGIE. par André DENIS

CENTRALE GENEALOGIE

Association des Centraliens

Historique :
Crée dans le cadre du Groupe de Paris
En 1985, ouverture à toute la France. - En 1995, création du Cercle, le premier Gr. Culturel. Piston.

Activités propres :
- réunion/conférence bimestrielle
- bulletin trimestriel de 30 pages
- visites et voyages
- site Web

Activités centraliennes
- Musée piston et galeries
- livre « Paroles de Centraliens »
- Cdrom « caricatures »
- Cdrom « promo »
- Cdrom « Edition et archives »
- Chroniques Piston Inf.



Comme Saint Jean qui prêchait dans le désert du Sinaï en croquant des sauterelles, nous faisons appel à votre solidarité, à votre amitié et à votre bon cœur pour faire venir vos camarades. Répétons-le : Si chacun de vous amenait un seul prospect, on passerait rapidement le cap des 200 adhérents ! Et rêvons un peu : si chaque promo amenait autant de camarades que la 51, la 58 ou la 68 qui est bien partie, on frôlerait les mille adhérents !

Alors, on s'est dit qu'il fallait faire quelque chose pour vous inciter à ce petit effort. Par exemple vous fournir un outil de propagande, un truc à offrir aux amis lors d'une soirée, pour les inciter à nous rejoindre, à l'occasion d'une réunion, d'un repas ou d'une visite.

Ce truc, nous l'avons fait. C'est le fameux marque page, très utile à tout lecteur pour repérer l'endroit de son livre où il a abandonné sa lecture. Un cadeau en forme de clin d'œil, que l'on retrouve avec plaisir sur sa table de nuit.

Dépêchez-vous de nous le commander, 5 euros (port compris) les 5 unités. Un geste qui vous honorera et qui vous rendra service. Pourquoi attendre ?

Crac, merci pour la patte de sauterelle. . .

(Nota : l'illustration est petite mais vous avez déjà pu admirer ce marque-page dans notre dernier bulletin, page 6)

2 - 3 - LE COIN DE CENTRALE HISTOIRE. par Jean-Louis BORDES

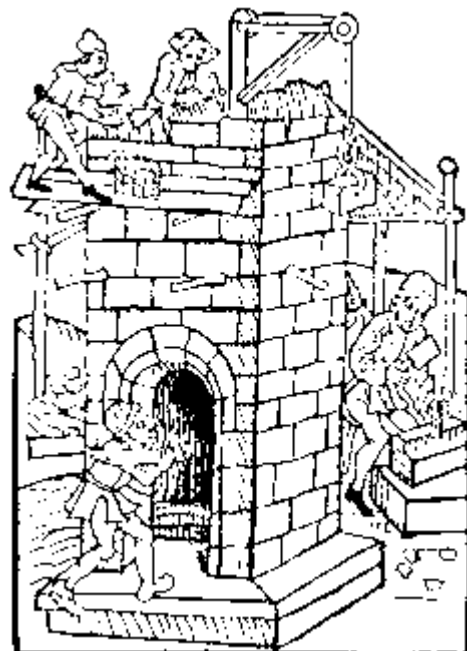
Centrale Histoire a organisé deux manifestations :

- en collaboration avec le groupe de Paris, une visite à Grenoble les 11 et 12 mai du Musée de la Houille Blanche dans l'ancienne usine Bergès à Lancey. La conférence donnée à cette occasion par Jean le Chatelier (49) sur « l'aventure industrielle de Grenoble », sera publiée dans la rubrique histoire de Centraliens.
- avec le Groupe de Paris, une conférence le 13 juin 2012 par JC Sauvage (69) et JL Bordes (58). sur « Le pont du Pilcomayo ou l'odyssée d'un major de Centrale sur l'Altiplano bolivien »,
On se référera à l'article sur le même sujet en ligne sur le site de Centrale Histoire :
<http://www.centrale-histoire.centraliens.net/stories/rev619.pdf>

Centrale Histoire va organiser à la rentrée deux colloques :

- les 11 et 12 octobre 2012, en association avec l'Université de Paris Sorbonne
Ingénieurs étrangers en France, et français à l'étranger, l'aventure des centraliens
Ce colloque a pour ambition de mettre en valeur la continuité et l'importance de la présence des ingénieurs français ou de formation française dans le monde en prenant comme référence les centraliens et leur École. L'annonce détaillée en sera faite par l'Association.
- les 17 au 19 décembre 2012, en association avec l'INHA, l'EPHE et le musée d'Orsay,
William Le Baron Jenney, Paris-Chicago¹

L'Association des Centraliens a choisi l'ingénieur et architecte américain William Le Baron Jenney (1832-1907) comme « centralien de l'année 2012 ». Ce dernier, fort célèbre à Chicago pour avoir mis au point les techniques de construction en acier permettant l'érection d'immeubles de grande hauteur, a été formé à l'École Centrale des Arts et Manufactures de Paris de 1853 à 1856. Dans le cadre de ces célébrations, un colloque lui sera consacré et aura pour ambition d'éclairer d'un jour nouveau la carrière prolifique de ce constructeur en la reconsidérant à la lumière des échanges transatlantiques qui ont marqué non seulement sa formation mais l'ensemble de sa carrière : alors que Jenney est une figure bien connue des historiens de l'architecture américains, les années parisiennes de Jenney sont encore mal éclairées, tout comme ses relations ultérieures avec la France. De nombreux chercheurs américains participeront au colloque.



¹ Voir article de J.F. Belhoste dans Centraliens n° 615 en ligne en <http://www.centrale-histoire.centraliens.net/stories/rev615.pdf>

2 - 4 - VINGT GÉNÉRATIONS DE GASCONS ET DE BRETONS

par Roger LE MASNE

(réunion du 14 juin 2012 - résumé par François QURIS)

Dans cette réunion, notre camarade Roger nous parle d'un ouvrage qu'il a publié en 1999 et ré-édité en 2007. un ouvrage d'Histoire autant que de Généalogie familiale (2 tomes, 502 pages, format 21X30) : l'Histoire des familles de **Gorostarzu** (les Gascons, depuis 1610) et **le Masne** (les Bretons, depuis 1400) et d'autres familles alliées (depuis 1200), principalement de Gascogne et du Pays basque ainsi que de Bretagne

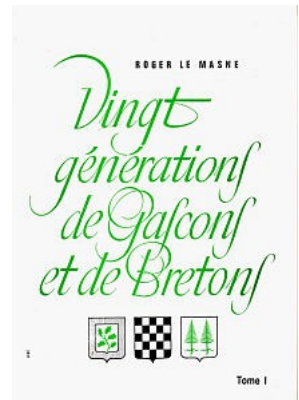
Cet ouvrage a été couronné du prix **Floucauld de la Pénardille** par la Fédération Française de Généalogie lors de son XV^{ème} congrès en mai 1999.

Citons d'abord cet extrait de la préface de **Pierre Chaunu**, membre de l'Institut :

"Garder, accroître l'héritage et transmettre, c'est la ligne que nous propose, grâce à ce beau livre, fruit d'un labeur patient, intelligent, de beaucoup d'humour, de beaucoup d'amour, la gens des **Gorostarzu**, **le Masne** et consorts.

Je conseille chaleureusement la lecture de ces *Vingt Générations* à nos collègues et confrères historiens. Je souhaite qu'il fasse école et qu'il déborde largement le cercle des descendants et collatéraux.

Nous sommes par adoption des **Gorostarzu**, et des **le Masne**, fils et filles, tous, peut-être sans le savoir, du « même Père »".



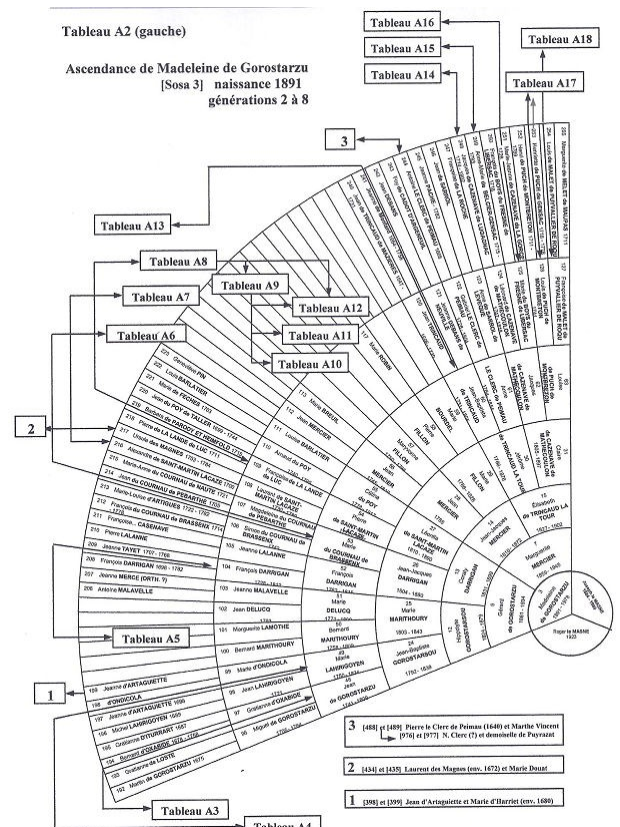
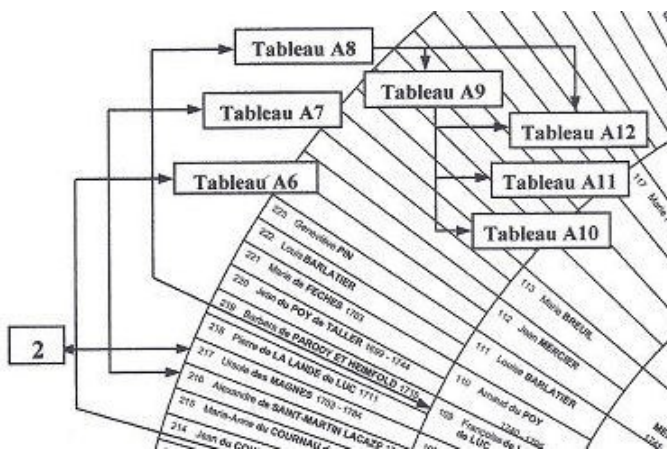
Roger nous a d'abord fait quelques rappels sur des généralités généalogiques (numérotations, vocabulaire, impléxe, consanguinité...), puis nous a montré la méthodologie qu'il avait suivie pour mixer rigueur et exhaustivité généalogiques avec facilité et plaisir de la lecture.

- d'une part de nombreux tableaux et/ou arbres d'ascendance et de descendance, chaînés entre eux pour une compréhension et un suivi facile ;
- d'autre part de nombreux rappels historiques tout au long d'une dizaine de siècles, des documents, des illustrations, anciennes et plus récentes, des ancêtres, de leurs familles, des lieux où ils ont vécu...

Après un tableau récapitulatif du nombre d'ancêtres répertoriés (23 générations côté Gascogne et 18 côté Bretagne) les deux ascendances (côté maternel / Gascogne et côté paternel: / Bretagne) relèvent de la même présentation :

- d'abord, un arbre circulaire, (limité à 8 générations, au delà, sur un format A4, les cases des générations suivantes deviennent trop nombreuses, trop étroites, et... plus du tout lisibles !)

Chaque fois que des générations supplémentaires sont connues : renvoi à un, ou plusieurs, nouveaux tableaux externes :



- suivent ces tableaux externes (une vingtaine), qui se présentent sous la forme d'arbres ascendants, se développant vers le haut en cases rectangulaires horizontales ou verticales.

Le tableau ci-dessous (A8, qui raccorde la généalogie de Roger à **Montaigne**, pointe lui-même vers d'autres tableaux.

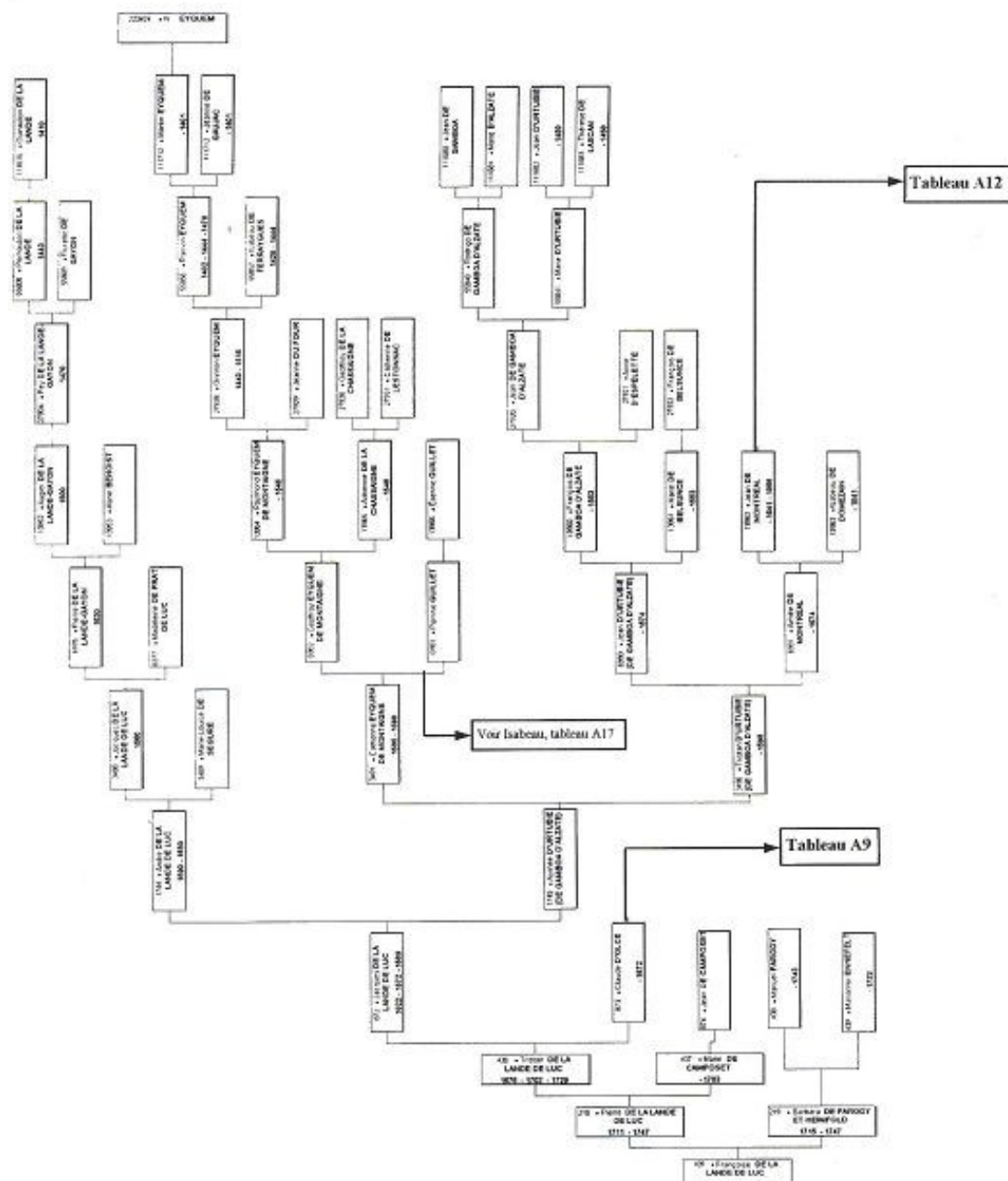
Tableau A8
(suite de A2)

Sur ce tableau apparaît Grimon Eyquem, grand-père de Michel et de Bertrand de Montaigne. L'ascendance passe ici par Raymond. Le tableau A12 (Jacques de Cazenave) montre l'ascendance par Pierre, autre fils de Grimon et père de Michel de Montaigne. Enfin le tableau A13 (A.M. de Belcier) montre l'ascendance par Blanquine, sœur de Raymond.

Ascendance de Françoise de La Lande de Luc
[Sosa 109] naissance 1750

Jean de Montréal et Isabeau de Domezain [13962-63] figurent également dans le tableau A12 (voir cadre-renvoi ci-dessous) sous les numéros Sosa [13976-77], François de Montréal [6988] et Aimée de Montréal [6981] étant frère et sœur.

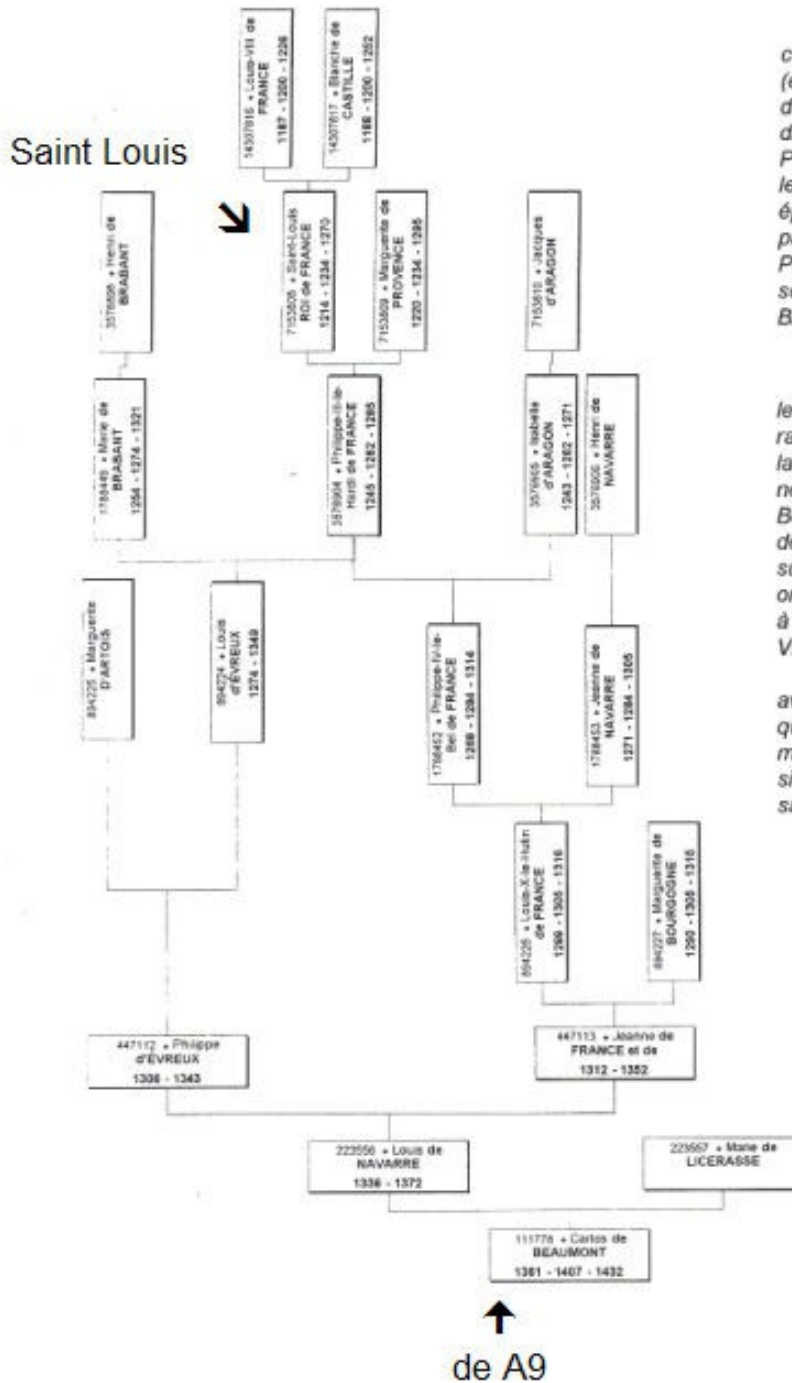
Marie d'Urtubie [5584 et 55905] figure sur ce tableau comme épouse de Rodrigo de Gamboa [55840] et sur le tableau A12 comme épouse de Jean de Montréal [55904]



- Les tableaux suivants, A9 et A10, remontent jusqu'à **St Louis** (par 4 liens généalogiques).

Tableau A10
(suite de A9)

Ascendance de Carlos de Beaumont
[Sosa 111 778] naissance 1361
générations 17/19 à 23/26



Le tableau ci-contre montre comment Carlos de Beaumont (et donc tous ses descendants) descend de deux façons différentes de saint Louis : par Philippe le Bel, fils de Philippe le Hardi et de sa première épouse Isabelle d'Aragon ; et par Louis d'Évreux fils du même Philippe le Hardi et de sa seconde épouse Marie de Brabant.

Le tableau permet également de compter les générations : suivant que l'on part de la génération 17 ou de la génération 19 pour Carlos de Beaumont (voir tableau précédent A10) et suivant que l'on suit l'un ou l'autre cheminement on arrive à la génération 23 ou à la génération 26 pour Louis VIII père de saint Louis.

Il en résulte que la parenté avec saint Louis est (au moins) quadruple, quatre chemine-ments généalogiques étant possibles entre Claude d'Olce et saint Louis.

Après ces tableaux généalogiques, qui ne tiennent d'ailleurs qu'un nombre limité de pages dans le premier volume, Roger nous retrace l'histoire de toutes ces familles, de manière extrêmement documentée, avec

- des références et des extraits de documents familiaux quelquefois très anciens,
- des photos des lieux où ses ancêtres ont vécu,
- des événements de l'Histoire auxquels ses ancêtres ont pu être associés.

Ainsi, pour la seule famille **Gorostarzu**, qui est la première famille dont il nous parle, nous retrouvons

- des cartes, des photos de villages de la vallée du Batzan, dont une photo de la maison familiale aujourd'hui
- un jugement, le 27 ventôse An II, de la commission extraordinaire qui condamne à mort un de ses grands-oncles ;
- un rappel sur le rôle, en 1944, de **Mgr Cazaux**, cousin de son grand-père landais, dans la défense de l'Ecole Libre ;
- les liens entre ses grands-parents **Gorostarzu** et le grand-père de **Montaigne**, dont une nièce propre est **Sainte Jeanne de Lestonnac**, 1556-1640, (canonisée par Pie XII en 1949). ;
- les différentes variantes des stèles discoïdales et croix basques..



A partir de certains ancêtres, Roger nous retrace aussi leurs descendance, soit par des arbres, soit par des listes de descendance également chaînés de l'un vers l'autre pour en faciliter la lecture. Et, dès que l'un de ces personnages a croisé la grande Histoire ou l'histoire locale Roger nous en retransmet tous les détails, nous raconte tous les événements marquants dont ils ont été les acteurs,

A ce niveau permettons-nous une parenthèse de technique généalogique : pour établir ces tableaux Roger a largement utilisé les possibilités du logiciel Généatique du CDIP, dans une version maintenant ancienne, mais il a aussi utilisé le logiciel **Geneascope** qu'avait créé notre camarade **Jean-Louis CHAUVIN** dans les années 1990, un logiciel encore en DOS que Roger et moi-même avons eu un peu de difficultés à ré-utiliser dans les dernières versions de Windows ! Mais il faut noter que le format très lisible des listes d'ascendance et de descendance n'a pu être obtenu qu'avec Geneascope et que ce format n'a jamais été égalé dans aucun des logiciels qui ont actuellement la vedette !

Descendance française de Martin Ier

Tableau D2⁽³¹⁾
(suite de C2 et D1)

Tableau de la descendance française de Martin (Ier) Goroztarzou

```

Martin (Ier) GOROZTARZOU [1536] (~1575) propriétaire de Gostarzua en 1607
├── x <1600 Catalina N... 1537] (~1580-1637) sieur et dame de Gorostarzua
│   ├── Maria de GORZTARÇU (?-1641) ───> descendance espagnole de Martin Ier (Tableau D1)
│   └── x Joanes ECHEVERS dit de GOSTARÇU
│       └── Jean Ier de GOROSTARZU [768] (1609)
│           ├── x ~1640 Marie de HARRIAGUE [769] sieur et dame de Harriaga
│           │   ├── Estébénie de GOROSTARZU [768-1] (~1640-1692)
│           │   │   └── x d'HIRIART sieur et dame de Harriaga
│           │   │       ├── Estéfanie d'HIRIART (?-1694)
│           │   │       └── x Pasco d'ITURRART dit d'Ansarraux - sieur et dame de Harriaga
│           │   │           └── Gratianne d'ITURRART
│           │   │               ├── x 1687 Bernard d'OXABIDE (1678-1758) sieur et dame de Harriaga
│           │   │               └── Gratianne d'Oxabide (?1713-1768)
│           │   │                   └── x 1737 Miquel IV de GOROSTARZU (1705-1764) sieur et dame de Harriaga
│           │   │                       └── ───> implexe a (voir tableau D4 page 74)
│           └── Miguel (Ier) de GOROSTARZU [768-2 (~1643--1720)]
│               ├── Pasco de GOROSTARZU [768-3] (~1645)
│               └── x Jeanne de PÉROCHÉGUY
│                   ├── Miguel (II) de GOROSTARZU (~1678)
│                   └── Marie de GOROSTARZU (1693)
└── Martin (II) de GOROSTARZU [768-4=384] (~1647)
    ├── x Catherine (I) de BÉRINDOAGUE [385] sieur et dame d' Anarenia et Martinonarenea
    │   ├── Jean II de GOROSTARZU [384-1] (~1670) ───> Tableau D3
    │   └── x 1694 Marie de ZAPATAINDEGUY ───> Tableau D4
    ├── Martin (III) de GOROSTARZU [384-2=192] (~1675)
    │   ├── x 1700 Gratianne de LOSTÉ [193] habitèrent Oxabidia
    │   └── Domins (ou Domenica ou Domino) de GOROSTARZU (~1678)
    └── x 1701 Miquéou d'OXABIDE sieur et dame de Miquelouenea. Au moins quatre enfants.
        └── Marie de GOROSTARZU (1680)
    
```


Après la Gascogne, Roger poursuit sa saga familiale dans l'Orléanais et en Bretagne avec les **Le Masne** que nous retrouvons

- d'abord à Orléans : Philippe **Le Masne** vers 1450, et aussi Louis qui fut maire de la ville à 2 reprises dans les années 1570-1580 ;
- à Nantes où ils participent à l'essor des sucreries ;
- nous faisons aussi connaissance avec une autre famille Bretonne, partie au Portugal, et jusqu'à Goa aux Indes, qui reviendra s'installer à St Malo



Une histoire de famille très complète, très documentée que Roger avec son talent habituel a su nous faire découvrir pendant cette réunion, et nous l'en remercions !

Terminons par la dernière page de la présentation de notre ami :



Génération du **de cujus** et génération suivante

*On ne chante juste
que dans les branches
de son arbre généalogique.*

Max Jacob

Et tout finit par des chansons ...

Nota : ouvrage publié à compte d'auteur, en vente chez l'auteur.

Dernière minute, notre ami Roger lance un **avis de recherche** :

Roger le Masne, ayant reçu commande, contre son gré (compte tenu de son âge et de sa fatigue), d'un tome III de son Vingt générations de Gascons et de Bretons, qui deviendrait ainsi Vingt générations de Gascons, de Bretons et de Basques, recherche camarade (ou non camarade), éventuellement suffisamment formé en informatique généalogique, pour l'aider dans ce travail. À vrai dire les familles alliées à la sienne dont il veut écrire l'histoire et la généalogie ne représentent que trois ou quatre siècles, soit environ 12 générations. Il a beaucoup de documents pour ce faire, mais il faut les exploiter. Cela constituera l'histoire de Bayonne et de la région de cette période, beaucoup des personnages concernés étant des notables ou des maires de Bayonne depuis avant la révolution.

Nota important. Ce travail ne sera rémunéré que par une reconnaissance éternelle, voire repas s'il y a journée de travail. Merci d'avance.

Notre Cercle se doit d'assister l'un de ses membres les plus actifs pour cet ouvrage généalogique et d'ores et déjà nous avons le sentiment que cet appel sera entendu !

2 - 5 - DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ARTS, METIERS ET PROFESSIONS

par André DENIS

André DENIS nous l'avait annoncé : l'achat de ce livre d'Alfred FRANKLIN (réédition de l'année) met à notre disposition quelques thèmes intéressants. Commençons aujourd'hui par les outils d'aide à l'hygiène :

Cure-dents (Marchand de).

Le cure-oreille, le cure-dent et le cure-ongle sont fréquemment cités dans les inventaires de XIIIe et XIVe siècle, le premier sous le nom d' *escurète* et de *curoreille*, le second sous ceux de *furgoere*, de *firseoir*, de *furgète*, de *coutelet*, de *coutel* ;

Le cure-dent portait parfois, à l'une de ses extrémités un cure-oreille, car l'inventaire du roi Charles V mentionne « *ong petit coutelet d'or à façon de furgette à furgier dents et à curer oreilles* » pesant quatre esterlins ». Quand le comte de Foix alla en prison visiter son fils Gaston, « *il tenait un petit long coutel, dont il appareilloit ses ongles, et nettoyoit.* » On se servait aussi du gratte-langue appelé au siècle suivant *petite cueiller à nectoyer la langue*.

Tous ses objets se vendaient chez les merciers.

Au XVIe siècle, l'emploi du métal est condamné. La Framboisière, médecin de Louis XIII, professe que « *les cure-dents doivent être faits de lentisque, de myrte, de romarin ou de cyprès* ». On y ajoute plus tard le bois de rose et le fenouil qui, dit Furetière, ont la propriété de donner bonne bouche quand on les mâche. Tantôt, on piquait les cure-dents de fenouil dans des fruits confits placés sur la table à portée des convives, tantôt on leur offrait des branches de fenouil chargées de cure-dents.

Au XVIIIe siècle, les cure-dents faisaient partie des commerces des patenôtriers-bouchonniers. En 1726, les statuts de ce métier autorisent les maîtres à confectionner des volants à jouer, et ils ajoutent « *A l'égard de l'excédent de plumes qui entrent dans la confection des volants, pourront en faire des cure-dents, si bon leur semble* ».

Décrotteurs.

Ils ne sauraient faire remonter bien haute leur origine, car je ne rencontre pas trace de leur existence à l'époque où leur intervention eut été le plus utile.

Avant que les carrosses fussent devenu d'usage ordinaire, on changeait de chaussures, les jours de pluie, avant de se présenter dans une maison. Les lois de la galanterie, publiées en 1644, s'expriment ainsi : « *Si les galants du plus bas estage veulent visiter les dames de condition, ils remarqueront qu'il n'y a rien de si laid que d'entrer chez elles avec des bottes ou des souliers crottés* », spécialement s'ils en sont logés très loin ; car quelle apparence y a-t-il qu'en cet état, ils aillent marcher sur un tapis de pied et s'asseoir sur un fauteuil de velours ? C'est aussi une chose infâme d'estre coulé de son pied d'un bde la ville à l'autre, quand même on aurait changé de soulier à la porte pour ce que cela vous accuse de quelque pauvreté. »

Il faut bien conclure de ceci qu'au milieu du XVIIe siècle, l'industrie des décrotteurs n'existait pas encore. Mais nous savons qu'elle était déjà florissante au début du siècle suivant., car Neimetz écrivait en 1718 : « *On trouve partout des décrotteurs qui s'offrent, avec toutes les flatteries imaginables, à vous décrotter les souliers.* »

Nous les voyons un peu plus tard divisés en trois classes :

- les décrotteurs résidents, qui occupaient une place fixe, soit dans un carrefour, soit sur les hauts trottoirs du Pont-Neuf ou du Pont Royal.
- les décrotteurs ambulants, qui parcouraient les rues en proposant leur service.
- les décrotteurs au mois, attachés à des maisons particulières, à des hôtels meublés, etc.

Le métier, simple et facile, n'exigeait qu'un capital insignifiant : « Ils se servent d'une petite sellette pour faire appuyer le pied de celui dont ils doivent décrotter les souliers, d'un mauvais chiffon pour ôter la boue qui est autour du soulier, d'un décrottoir pour enlever ce que le chiffon a laissé, et d'un polissoir pour étaler également la cire ou l'huile mêlée de noir de fumée qu'ils ont répandu sur l'empaigne. Ils ne noircissent les souliers qu'après qu'ils ont passé du blanc d'Espagne sur les boucles avec une petite brosse faite exprès ; ils se servent d'une autre pour enlever la boue qui s'est accrochée aux bas en marchant ; ils mettent ainsi ceux qui n'ont point d'équipage en état de se présenter ainsi plus honnêtement dans les maisons où ils ont affaire.

Les décrotteurs attachés à des maisons particulières se tiennent communément dans les hôtels garnis, où non seulement ils décrottent les souliers de ceux qui les logent, mais encore nettoient leurs habits, leur servent comme valet de chambre et font leurs commissions. On les prend ordinairement au mois.



Sébastien Mercier vante surtout l'habileté des décrocteurs résidents installés sur les trottoirs du Pont Neuf. « *La célébrité, la propreté, dit-il, distinguent ces décrocteurs là. Ils sont réputés maîtres. S'il pleut, ou si le soleil est ardent, on vous mettra un parasol en main, et vous conserverez votre frisure poudrée* ». Et cette délicate attention n'augmentait pas le prix de l'intervention. « *De y temps immémorial, dans toutes les saisons, à la porte des spectacles et ailleurs, quelques soient les variations des comestibles ou le haussement des monnoies, on paye invariablement deux liards pour se faire ôter la crotte des bas et des souliers* ».

Les choses ont bien changé vingt ans après. Une révolution a passé par là, et d'immenses progrès se sont accomplis. Ecoutez un peintre des mœurs parisiennes à la fin du XVIIIe siècle. « *Tout tend vers la perfection, tout, jusqu'à l'art du décroctage. Il y a quelques années, un savoyard maladroît, un grossier auvergnat brossait rudement les souliers sans épargner les bas, et noircissait quelquefois ces derniers au détrimment des autres avec de l'huile puante mêlée à un peu de noir de fumée. Aujourd'hui, un artiste muni d'une éponge et de deux ou trois pinceaux de diverses grosseurs effleure la chaussure, en enlève à peine la boue, et recouvre le tout d'un cirage noir et brillant. Entrez dans cette boutique au Palais-Egalité près du théâtre. On vous offre un fauteuil, un journal. Asseyez-vous et lisez, lisez ou plutôt examinez la gravité de l'artiste décrocteur, et voyez comme la célébrité a imprimé une sorte de dignité à ses traits* ».

Nous savons encore que ces artistes avaient « *une toilette de garçons limonadiers ou restaurateurs* », et qu'ils faisaient parfois des recettes de deux cents francs.

Croque-morts.

Employés des pompes funèbres, chargés d'ensevelir les corps et de les déposer dans la fosse. Ils paraissent avoir porté d'abord le nom de faisnieurs ou faisniers, car on lit dans une lettre de rémission citée par Ducange et datée de 1415: « *Pour garder icelui corps mort ont été commis certains faisniers et gardiens* ». Ducange oublie de rappeler que les mots faisneurs, lusniers, etc. ont aussi désigné tout simplement des crocheteurs, des portefaix.

Au début du dix-septième siècle, les porteurs de morts sont devenus des corbeaux, « *Il fallut, pour l'enterrer, envoyer quérir des corbeaux de Paris* », écrit Lestoile en septembre 1606. Mais, quelques années après, Sauval raconte que, durant une épidémie, on proposa d'aller ensevelir les morts dans l'Île Maquerelle, et il ajoute.- « *On craignit que les croque-morts ne les jetassent dans la rivière, pour avoir plus tôt fait* ».

La tempérance n'était pas la vertu du croque-morts. Prudhomme en 1807 le dépeint ainsi :



« *Cet homme est toujours en habit noir. Il a une figure bourgeonnée et enlumiiiée ; l'on pourrait dire que c'est une futaille organisée, et chaque bouton de son visage est un cep de vigne* ».

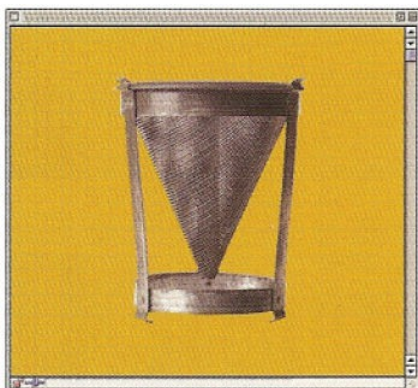
Le corbillard a-t-il tiré son nom des corbeaux qui l'escortaient? J'en doute. Ce mot désigna d'abord un bateau faisant le service entre Paris et Corbeil, et que le Dictionnaire de Trévoux le définit en ces termes: « *Coche d'eau qui mène à Corbeil, petite ville à sept lieues de Paris. On donne aussi ce nom chez les princes aux grands carrosses destinés à voiturer les gents de leur suite* ».

Ce qu'il y a de sûr, c'est que le corbillard destiné aux enterrements était l'oeuvre des selliers-carrossiers. L'article 18 de leurs statuts de septembre 1678 leur

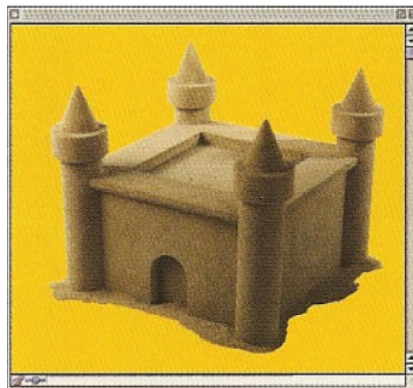
reconnaît le droit de « *faire chariot de pompes funèbres, faire et fournir la grande couverture pendante* », etc.

Petit lexique informatique pour meubler un bas de page...

(suite)



Entonware :
Logiciel de compression de données



Manware :
Logiciel pour personnes riches



Mirware :
Logiciel de copie

3 - LE COIN DES CHERCHEURS

3 - 1 - LA VRAIE HISTOIRE DE CÉLESTINE LAGACHE par Henri DUCHÂTEAU

ou comment détailler et vérifier l'exactitude de traditions familiales séculaires.

Célestine LAGACHE (=55) est l'arrière-grand-mère maternelle de mon grand-père maternel Jean-Isidore DUCHATEAU.

Son histoire est donc lointaine et ce n'est que par une longue tradition familiale que nous avons gardé des récits qui ont frappé les esprits de toutes les générations qui lui ont succédé.

Cette tradition se matérialise par des lettres et des documents recueillis au cours du 19^{ème} siècle et pieusement recopiés par nos grand-tantes religieuses, qui les ont largement diffusés.

Par chance et grâce à la collaboration de mes frères et sœurs, après le décès de notre mère Jeanne DUCHÂTEAU, j'ai pu rassembler environ 4.000 lettres couvrant la période 1830-1975. Je les ai classées par date et mises sous blister transparent pour les consulter sans dommage. Je peux fournir, à ceux que cela intéresserait, les éléments qui ont servi de base de départ à la tradition familiale transmise ainsi jusqu'à nous.

Ces récits ont à l'évidence des racines réelles et incontestables et les lettres laissées à cette époque font état d'arrestations, de condamnations et d'un fait quasi miraculeux, grâce auquel elle échappa à l'échafaud (le sabotage de la charrette qui l'envoyait à la mort).

Je me souviens étant jeune vers 1936, avoir entendu notre grand-tante Marguerite raconter des bribes de cette aventure, avec l'arrestation de Célestine par les "ignobles Rouges", le pillage de la maison et la mort de la mère de Célestine, des anecdotes des relations avec des codétenus dont l'un, riche anglais, l'aurait demandée en mariage pour la sauver d'une mort certaine, la complicité d'un gardien de prison annonçant la chute de Robespierre et les événements prochains qui la sauveraient, etc., etc.

Naturellement, étant de jeunes-enfants-sans-pitié, nous étions certains que notre grand-tante racontait un peu n'importe quoi, (ce qui était tout à fait inexact).

Les recherches faites vers les années 1970 et les documents rassemblés à cette occasion aux Archives Départementales d'Arras, me montraient, bien au contraire, les traces de la présence de Célestine LAGACHE à la prison des Baudets et des Dominicains; ainsi que la détention de Vidocq et du riche marchand anglais, emprisonné comme ennemi en temps de guerre.

Tout cela avait d'ailleurs été repris dans des sketches joués par nos enfants avec une conviction qui emporta un grand succès, en septembre 2000, à la grande réunion de famille d'Ambleteuse qui marqua les esprits.

Mais des **anomalies** m'apparaissaient dans ces récits, les nombreux éléments rassemblés me paraissaient embrouillés et les faits relatés difficiles à coordonner. Cet ensemble de documents ressemblait à un puzzle dont les pièces arrivaient péniblement à constituer des sous-ensembles, alors que ceux-ci s'imbriquaient très mal entre eux.

Le dessin général représenté par ce puzzle n'apparaissait pas clairement. Je voulais pouvoir reclasser tout cela de façon logique, alors que le calendrier révolutionnaire en compliquait vraiment la visibilité.

En cet été 2008, je me suis donc résolu à établir la chronologie exacte de cette affaire en me référant à des repères intervenant dans cette histoire, datés de façon incontestable.

*- la bataille de Fleurus gagnée par le général Jourdan, le 7 Messidor an II, à la suite de laquelle les deux frères de Célestine LAGACHE furent pris à Bois-le-Duc (actuel Herzogenbosch)

*- la chute de Robespierre le 10 Thermidor an II, qui causa la relaxe de la plupart des prisonniers à Arras.

*- La date de la mort des 4 Filles de la Charité guillotines par LEBON à Cambrai le 8 Messidor an II, date attestée par un ouvrage les concernant.

*- La date de la mort des 2 frères séminaristes fusillés à Bruxelles le 17 décembre 1794, date attestée par une image commémorative.

*- Par ailleurs, il me semblait surprenant que Célestine, libérée le 14 germinal an V, l'ait été si longtemps après son père et qu'elle ait pu se marier avant la levée d'écroû officielle de sa prison.

La chronologie des faits

Avant toute recherche dans les documents des Archives d'Arras, j'ai donc consulté les documents historiques pour fixer, en calendrier grégorien, les dates de repère officielles de l'Histoire ou de l'histoire familiale, faute de quoi, on en perçoit mal la chronologie et la correspondance avec les événements révolutionnaires.

1° Le 10 juin 1794 (22 prairial an II) fut institué "**La Grande Terreur**" par Robespierre. Celui-ci accusa de mollesse ses complices du Comité de Salut Public et les menaça **le 8 thermidor** an II (**26 juillet 1794**) d'une vaste épuration. C'en était trop, pris de peur pour leur propre compte, les autres arrêtent alors Robespierre, qui se croyait protégé par la Commune.

La Convention le met hors la loi et envoie des troupes à l'Hôtel de Ville aux ordres de Barras. Robespierre est blessé, tente de se suicider, puis est guillotiné **le 28 juillet 1794** au soir.

2° Le 26 Juin 1794 (7 messidor an II) : la Bataille de Fleurus.

Cette bataille opposait à l'armée de Sambre et Meuse commandée par le général Jourdan, les coalisés Anglo-Hollandais auxquels s'était jointe l'armée des émigrés de Condé. Ces coalisés assez disparates furent vaincus et l'armée française pénétra profondément en Belgique vers le nord. C'est là que les frères LAGACHE furent pris quelques mois plus tard. Entre temps, la justification de la terreur en raison de la "patrie en danger", se trouva contestée par ceux qui en voyaient les dérives scandaleuses. Et c'est ce qui causa la perte de Robespierre le 26 juillet 1794;

3° Le 17 décembre 1794, les frères de Célestine furent fusillés à Bruxelles, après avoir été capturés par les gendarmes français le **12 octobre 1794** à Bois-le-Duc. Célestin-François et Alexandre-Joseph LAGACHE, séminaristes, avaient dû fuir la France à la suite de leur refus de faire le Serment d'obédience à la République, exigé par la Convention **le 21 octobre 1793** sous peine de mort, pour tous les membres du clergé. Ils s'étaient engagés dans l'armée de Condé.

Au vu de ces 3 dates, on constate qu'il était impossible que Célestine LAGACHE ait été arrêtée à la suite de la découverte de la lettre de ses frères, puisqu'ils furent fusillés à Bruxelles, bien après la mort de ROBESPIERRE et la destitution de LEBON à Arras.

Dans la tradition familiale, il y a donc une erreur. Aurait-on fait preuve d'imagination ?

Une enquête sérieuse allait devenir à la fois indispensable et intéressante :

Il fallait d'abord préciser les dates concernant l'arrestation et la libération de Célestine.

Or, le flair de mon frère Dominique avait déniché, avec ses dons remarquables de détective, un livre très documenté intitulé "**Les Filles de la Charité d'Arras**" *dernières victimes de Joseph LEBON à Cambrai, guillotines le 8 messidor an II (26 juin 1794)*.

On y lit qu'un convoi de 2 charrettes était parti d'Arras le **25 juin 1794** pour juger (et automatiquement guillotiner) à Cambrai un ensemble de prisonniers détenus à Arras., car le rythme de la guillotine y était devenue insensé (350 exécutions en huit mois !) Une des 2 charrettes fut sabotée par un prisonnier pendant l'absence des gardes à l'auberge de Tilloy-les-Mofflaines à 10 km à l'est d'Arras. Ceci obligea à ramener à Arras les condamnés de cette voiture. Les 4 sœurs de la Charité arrivées dans la seconde charrette à 8h du matin furent "jugées" instantanément et décapitées 2 heures plus tard, devant la population horrifiée de Cambrai.

Quand 3 jours plus tard, les condamnés de la 1^{ère} charrette arrivèrent à Cambrai, LEBON avait été mis en difficulté entre temps par le Comité de Salut Public à Paris pour demande d'explications. LEBON y fut vertement mis en cause pour abus d'autorité. Les jugements qui suivirent devinrent plus cléments. Les condamnés de la 1^{ère} charrette furent donc sauvés par ce sabotage. Cette histoire - paraissant rocambolesque - avait donc des fondements tout à fait réels.

Mais Célestine LAGACHE faisait-elle partie de ces "miraculés" ?.

Ceci était vraiment l'objet de mes recherches. Mais aucune liste détaillée des condamnés des 2 charrettes n'a été conservée, en raison probablement de ce sabotage peu glorieux pour les gardes du convoi, et dont ne garde bien sûr aucun document officiel dans les archives.

Il est, par contre, fondé sur les témoignages recueillis dans l'ouvrage précité concernant les Filles de la Charité.

Cet ouvrage, daté de 1901, avait été édité en vue de la béatification de ces 4 Filles de la Charité, comme cela avait été le cas pour les 11 Ursulines de Valenciennes guillotines les 17 et 23 octobre 1794.

On constate ici, d'après ces dates, que la furie révolutionnaire ne se calma pas du jour au lendemain après la chute de Robespierre.

Ce livre donne beaucoup de détails sur les prisons d'Arras. Curieusement, il ne parle pas de la prison des Dominicains, qui porte pourtant bien ce nom sur les nombreux actes des registres.

Pour votre information, on y apprend notamment que **le 1^{er} novembre 1793** (11 brumaire an II), le Comité de Salut public de Paris avait envoyé à Arras un oratorien défrôqué, Joseph LEBON, pour y faire régner la Terreur par des exécutions massives.

Il créa un Tribunal Révolutionnaire à Arras et y plaça en février 1794 des jurés et accusateurs publics capables de toutes les dérives et illégalités :

La guillotine fonctionne sans arrêt à Arras où l'on comptera plus de 350 exécutions. Le 6 Messidor an II, (**le 24 juin 1794**) la Convention s'émeut du carnage et Guffroy y fait adopter une motion contre LEBON exigeant des explications.

Les 2 députés envoyés par LEBON sont arrêtés à Paris le 11 Messidor an II (**le 29 juin 1794**)

Le 22 Messidor an II, **le 11 juillet 1794** la Convention supprime les Tribunaux révolutionnaires d'Arras et de Cambrai.

A la chute de Robespierre, **le 28 juillet 1794**, LEBON fut arrêté et, après un long procès, où l'on détailla l'horreur des exactions de ce pervers sanguinaire, il fut enfin guillotiné en **16 septembre 1795** (24 vendémiaire l'an IV) sur la place du Grand Marché d'Amiens.

Le Comité de Salut public exigea de connaître exactement le nombre de prisonniers et la cause de leur détention. Ce travail fut réalisé vers le mois de pluviôse an III sur les registres d'écrou et conduisit à libérer un grand nombre de prisonniers détenus sans motifs valables.

Ce livre dépeint en détail l'atmosphère de guerre civile régnante et l'absence de toute notion de droit dans cette période d'anarchie organisée, où chacun pouvait craindre à tout moment pour sa vie.

Voyons **COMMENT ont été obtenues les informations** concernant Célestine LAGACHE.

La lecture des documents à la Bibliothèque départementale d'Arras allait me réserver des surprises tout à fait imprévues.

Fort des photocopies exécutées vers les années 1970, (photocopies en mauvais état, puisque très pâlies), j'ai demandé la consultation des registres correspondants, donnant ainsi la preuve que ce document existait et montrant même les n° de page.

Quelle ne fut pas ma surprise de la réponse reçue : "*Ce document n'est pas consultable*".

Pourquoi "ai-je demandé ?" *Parce que l'indexation n'est pas terminée*".

Après 215 ans, on peut se poser des questions sur la vitesse des travaux réalisés dans nos bibliothèques, mais l'argument ne tient pas, il y a sûrement autre chose. La République aurait-elle maintenant honte des agissements de Robespierre et de ses complices ?

Revenant à la charge, je demande que faire. "*Il faut écrire au Conservateur en Chef, me répond-on, mais vous perdez votre temps, il vous répondra non*".

Patatras, voilà tout mon programme de recherche anéanti !.

Je reviens le lendemain, espérant un interlocuteur plus "malléable" vis à vis d'un parisien venant de Paris spécialement pour cela ...

Rien à faire, "*les documents ne sont pas communicables*". Un vrai mur.

Je glane cependant par-ci par-là quelques informations sur les causes de l'arrestation de Antoine-François LAGACHE, mais, curieusement les documents de la période de Terreur instaurés par LEBON sont "non consultables".

Les informations collectées sont "accidentelles", car elles ont échappé à passer une censure impitoyable (bien que sournoise).

En fin de la 2^{ème} journée, un peu désespéré, je récupère mes affaires et je rends les clefs du coffre (dans lequel on doit entreposer stylos, règles, mes propres cahiers de recherches, etc. et sur le point de franchir la porte, je me retourne et je vois arriver à l'accueil un personnage apparemment important, d'après l'attitude du personnel .

Sans hésiter, je remonte à l'assaut et demande très humblement à l'autorité suprême du lieu, l'autorisation de consulter le registre dont avait été tirées les photocopies que je montre en expliquant les recherches du parisien-venu-spécialement-à-Arras-pour-cela.

Après mures réflexions, il m'expliqua qu'en effet le travail d'indexation n'avait pas été fait (pourquoi?, il ne l'a pas dit), mais que je pourrais bénéficier du fait qu'un thésard venait d'avoir obtenu cette autorisation. Je devais avoir l'air d'un chercheur sérieux et il donna à l'accueil un code spécial pour entrer ma demande sur ordinateur.

On trouva sans problème le registre des Baudets, et je retrouve bien à la page 144, l'inscription concernant Antoine-François LAGACHE *condamné à la détention jusqu'à la Paix par le Tribunal de district de St-Omer* . On retrouve en marge la mention suivante

Le 12 germinal an 3^{ème}, sorti le nommé ci-contre mis en liberté par ordre de l'agent National près le District d'Arras en exécution de l'arrêté du Comité de Sureté Générale (sic).

Je pris beaucoup de photos sans flash (cela était autorisé) et je fis une moisson importante qui me permit de réécrire la **vraie histoire de Célestine**, que voici.

La famille LAGACHE avant la Révolution.

54 Jean-François PRUVOST °20-8-1766 à Erny St Julien +28-5-1852 à Fléchin Cultivateur et Maire de Fléchin	108 Jean-Baptiste PRUVOST Cultivateur à Erny St Julien ° 1724 à ? + <1798 à ? 109 ép Marie-Jeanne HOCHART le 21-7-1750 à ? ° en 1730 à ? + >1798 à ?	216 Jacques Philippe PRUVOST Laboureur à Erny St Julien ° en 1678 + en 1756 217 ép Marie Jeanne HAPPIETTE le 27-02-1713 à Delettes ° en 1682 + en 1748
55 ép Célestine LAGACHE le 1er Ventose an V à Fléchin °2-9-1768 à Fléchin +18-10-1841 à Fléchin	110 Antoine-François LAGACHE Arpenteur-Bailli de Fléchin °1725 à Fléchin ? + > 1797 à ? 111 ép 2. Jeanne-Isabelle ANSEL le ? à ? ° 1730 à Créquy ? + en 1794 à Fléchin	218 Charles-Antoine HOCHART de Bomy ° v. 1690 + ? 219 ép Marie Jeanne CORDONNIER le 8 février 1729 à Erny St J. ° v.1710 ? + ? 220 Philippe LAGACHE Arpenteur et Bailli de Fléchin ° en 1677 + en 1753 221 ép Mie-Philippine CARESMEL le 13-6-1713 à Laires °2-12-1691 à Laires + ? 222 Jean Louis ANSEL Lab. à Carnoy Bailli de Fléchinelle °9-8-1678 à Créquy + 26-12-1749 à Créquy 223 ép Jeanne-Isabelle MEQUIGNON le 19-05-1711 à Delettes ° en 1688 ° en 1748

Ce tableau donne les ascendants de Célestine LAGACHE

Il résume ce que j'ai collecté cet été en juillet 2008 à Fauquembergues aux archives du Comité Historique du Haut Pays, où des recherches chez les notaires ont permis de remonter le temps jusque vers 1600.

En effet, aux Archives départementales d'Arras, on n'a que très peu d'états civils de cette région de l'Artois avant 1737. (Louis XV ordonne alors aux curés de fournir chaque année au bailliage un exemplaire des actes paroissiaux en y séparant les baptêmes et les mariages)

Pour les familles LEBORGNE, on remonte jusqu'à Pierre LEBORGNE, "vivant de ses biens" à Coupelle-Vieille, décédé le 8 avril 1737, âgé de 75 ans, mais on ne trouve aucune information avant cette date, ce qui est surprenant, car des notaires ont les traces de ces biens ou des contrats de mariage qu'il faudrait pouvoir exploiter en détail.

Par contre, les ancêtres du couple formé par le mariage de Jean-François PRUVOST et Célestine LAGACHE en l'an V à Fléchin sont beaucoup mieux renseignés.

On constate sur le tableau ci-dessus que le père et les 2 grands pères de Célestine sont baillis.

Auparavant, son arrière grand paternel : Martin Lagache était marchand à Fléchin né vers 1648.

Son autre arrière gd-père paternel : Antoine Caresmel, était laboureur à Beaumetz-lès-Aire. Or, un François Caresmel, était notaire royal à Aire sur la Lys en 1650, possiblement son père ?

Son arrière gd-père maternel : Jean-François Ansel était lui aussi bailli, tout en étant laboureur à Carnoy (ne vous y trompez pas, "laboureur" signifie que son métier était de travailler la terre, mais n'excluait pas une certaine aisance, au contraire).

Son autre arrière gd père Méquignon résidait à Delettes, où il était probablement laboureur. Ces 4 arrière grands pères vivaient vers 1600, plus de 100 ans avant la Révolution.

On trouve aussi un Lagache, curé de Lières vers 1750.

Les membres de cette famille sont des notables bien installés dans un pays sans histoire.

Les guerres de Louis XIV et de Louis XV ne semblent pas avoir dévasté cette région.

Je trouvais aussi l'acte de naissance de Célestine LAGACHE née le 2 septembre 1768 à Fléchin

En voici la "traduction" :

L'an mil sept cent soixante huit, le vendredy deuxième jour du mois de septembre, a été baptisée par moy soussigné celestine josephe née d'aujourd'hui du légitime mariage d'antoine françois Lagache, baillif de fléchin et de jeanne euphosine Ansel son épouse de cette paroisse. Le parrain a été philippe martin Lagache, fils mineur de Pierre Martin , fermier et de geneviève carrée de cette paroisse, la marraine béatrice Leigle épouse de jean françois Ansel, baillif et fermier de la Carnoy de la paroisse de flechinelle, qui ont signé de ce interpellés, le père absent

Suivent les signatures de béatrice laigle, de philippe martin lagache et de brunel curé de fléchin.

Un mot concernant le bailli (on écrit baillif" dans les actes officiels de cette époque)

Ce sont des officiers royaux ou seigneuriaux. Leurs fonctions sont surtout administratives dans un territoire appelé **balliage**. Dans cette juridiction, dont la superficie peut être très variable, ils sont chargés de la collecte des états civils auprès des curés de paroisse et surtout de recevoir les impôts royaux. Ils sont souvent également chargés d'établir les bases d'imposition de ces impôts, d'après des relevés cadastraux, dont ils ont également la charge.

Les "baillifs" sont des notables locaux importants, respectés et souvent craints. On se doute que dans cette fonction, on ne se fait pas que des amis.

Je reconstituai ainsi la généalogie descendante permettant de situer Célestine LAGACHE parmi nos ancêtres directs. On n'y a indiqué que les descendants "proches".

L'Arrivée de la Tourmente Révolutionnaire

Ce bel équilibre va basculer brutalement. Les idées nouvelles du siècle dit "des Lumières" font leur chemin dans les esprits, sans que personne n'imagine ce qui va se passer avec le déchaînement des passions ou des rancœurs probablement refoulées depuis longtemps.

Ces Lumières vont basculer dans l'horreur.

Paris semblait très loin des préoccupations. On avait très respectueusement envoyé au Roi Louis XVI, qui voulait le bonheur de son peuple, des propositions pour améliorer le quotidien, sans se faire trop d'illusions. D'autant plus, que les récoltes étaient mauvaises et que le prix de la farine avait explosé. "*Ventre affamé n'a pas d'oreilles*".

Mais qui s'en préoccupait ?

Le 5 mai 1789, la convocation des Etats Généraux, bien loin de régler les problèmes, ne fit que leur donner plus d'acuité tragique. Les tentatives de mettre de l'ordre avaient été repoussées par une crispation sur les "avantages acquis" de la noblesse, du clergé et du parlement.

Cette convocation donna l'impression que le roi ne pouvait plus rien faire, son autorité morale fut fortement mise à mal. A quoi servait-il, pensa le peuple, s'il ne pouvait diriger son royaume et lui venir en aide ? Après de débuts ombrageux, les Etats Généraux se transformèrent en Assemblée Constituante **le 9 juillet 1789**. L'ancien régime vacillait déjà sur ses bases.

Et puis, les nouvelles les plus invraisemblables déferlèrent rapidement.

La populace parisienne s'empara d'un dépôt d'armes et vint piller des magasins de vivres. La réaction du pouvoir fut molle, voire nulle. Ragouillardie, elle attaqua la forteresse de la Bastille qui symbolisait le pouvoir royal dans Paris. Stupeur, non seulement le pouvoir ne réagit pas, mais il laissa assassiner le commandant de la forteresse, dont la tête fut promenée comme une victoire dans les rues de Paris. Et le pouvoir ne faisait toujours rien. L'Etat en faillite était impuissant.

Le roi à Versailles chassait ce **14 juillet 1789**.

Le Tiers Etat prit alors le pouvoir que le roi n'exerçait plus :

Les grands corps de l'Etat s'écroulèrent. La noblesse et le clergé supprimèrent eux-mêmes leurs privilèges, ce qui ne fit qu'augmenter le désordre dans un pays déboussolé et devenu ingouvernable. **Le 12 Juillet 1790** fut votée la Constitution Civile du Clergé. Le pays s'enflamma.

La pente fatale de la violence hors-la-loi s'installe. Les nobles et le clergé fuient à l'étranger ou se cachent dans la clandestinité. En **septembre 1792**, la populace massacre des prisonniers notamment au Collège des Bernardins (restauré par le Cardinal Lustiger, et visité par le pape Benoît XVI en 2008)

Un simulacre de justice condamne le roi à mort et le guillotine le **21 janvier 1793**.

Le 18 mars 1793, la convention décrète la peine de mort contre ceux qui refusent de prêter serment de fidélité à la Constitution civile du Clergé

Le 31 mai 1793, un comité de Salut Public édicte des lois d'exception contre les émigrés, le clergé, les suspects etc.. Robespierre instaure la Terreur qui permet d'envoyer n'importe qui à la guillotine, jusqu'à ce que, enfin, Robespierre est lui-même guillotiné le **28 juillet 1794**. le 10 thermidor an II

Le pays tombe entre les mains de hordes de "patriotes", qui arrêtent ceux qui détenaient une autorité sous l'Ancien Régime : Il suffit de trouver un prétexte pour assouvir des vengeances.

L'Arrestation de la famille LAGACHE

C'est dans ce contexte que fut arrêté Antoine-François LAGACHE, ancien bailli de Fléchin, que les actes révolutionnaires appellent "receveur" de Fléchin.

Voici les 4 phases de cette attaque des "patriotes" contre lui.

Une première attaque la fin de 1792 à la commune de Fléchin

Le 25 septembre 1792, J. Broquet, le nouveau Maire convoque les habitants de Fléchin pour élire un commissaire et trouver 5 hommes pour la conscription militaire. Résultat : personne, c'est un désaveu cinglant du supposé patriotisme de Fléchin.

La réunion houleuse dégénère: Sur le point de terminer la séance, 3 personnes se présentent pour être conscrits à condition que le commune leur verse à chacun 1200 livres. Brouhaha et Antoine François LAGACHE fait remarquer que cette demande n'est pas recevable puisqu'on demande 5 volontaires. Antoine François Lagache est pris à partie parce que refusant de participer au tirage au sort de la conscription. Il déclare son soutien au roi. "*Ce qui fut applaudi par une grande partie de la commune. A quoi, la Municipalité n'a dit mot à ces propos*".

Un 1^{er} compte rendu officiel est dressé aux termes duquel, la commune rend compte de l'incident. Et apparemment on "écrase" : il ne se passe rien dans l'immédiat

Avec du recul, on a froid dans le dos pour les conséquences de cette franchise et pour la folie de ces déclarations, alors qu'à Arras la guillotine va fonctionner un peu plus tard de façon dramatique avec l'arrivée de Joseph LEBON le 11 brumaire An II, **le 1^{er} novembre 1793**.

La seconde attaque débutant en 1793 est plus sournoise et beaucoup plus dangereuse.

Une enquête est menée par la police pour mettre cette population à la raison. Des fiches individuelles sont établies dans le but de confondre Antoine François Lagache de complot contre la République. Il est arrêté **le 18 mai 1793** par le Conseil général du département du Pas de Calais, mais est libéré le 31 mai par une intervention puissante.

On cherche au cours des perquisitions des écrits compromettants chez les individus arrêtés, mais curieusement on ne trouva rien, ce qui laisse supposer une certaine résistance de la gendarmerie contre les exactions des "patriotes" qui plaçaient les documents chez les suspects.

La troisième attaque se mit néanmoins en route le 28 prairial an 2 le **15 juin 1794** avec l'inculpation de Antoine François Lagache au tribunal de Saint-Omer pour colportage d'une Gazette de Paris contenant une pétition des habitants de Fléchinelle contre les tyrans révolutionnaires. Le "coup monté de toutes pièces" semble évident. Personne ne détient d'exemplaire de cette Gazette et les habitants soutiennent Antoine François Lagache contre cette accusation infondée.

Le 28 prairial an 2 - **le 17 juin 1794** - le Tribunal de St-Omer ayant convoqué Antoine François Lagache, et tous ceux qui ont témoigné en sa faveur, les membres de sa famille, dont notre Célestine Lagache, organise des perquisitions complémentaires sans plus de succès. Le procès traîne en longueur, les démêlés de LEBON avec Paris y sont probablement pour quelque chose. Ce retard - voulu par les juges de St-Omer (?) - va leur sauver la vie.

Le Juge-Directeur du jury du tribunal de District de St-Omer fait emprisonner 23 personnes et les envoie à Arras dans une voiture attelée de 4 chevaux et accompagné de 5 gendarmes. Ils s'arrêtent à Aire dans la prison Duchateau (c'est ainsi qu'elle est orthographiée sur le PV)

Ils sont écroués le 28 messidor An II - **le 8 juillet 1794** - à Arras à la sinistre prison des Baudets, mais où les exécutions y sont maintenant suspendues à la suite de la chute de LEBON.

Car Robespierre est guillotiné le **28 juillet 1794** et LEBON est arrêté quelques jours plus tard. Le sabotage survenu au moment du transfert des Filles de la Charité à Cambrai a ralenti la marche du tribunal révolutionnaire. Ils sont sauvés.

Quelque temps après, le 29 pluviôse an III **18 janvier 1795** Célestine est transférée à la Prison des Dominicains sur ordre du Commissaire De buire. Ce transfert semble avoir été causé par l'enquête du Comité de Salut Public de Paris.

Le 24 pluviôse an III - **13 janvier 1795** - cet état indique que Antoine François Lagache avait été condamné à la détention par le tribunal du district de Saint-Omer.

Tous deux sont libérés peu après, Antoine François LAGACHE le 12 Germinal et Célestine le 14 germinal, soit les **1^{er} et 3 février 1795** ils sont donc restés 7 mois environ en prison.

Une quatrième attaque survint le 28 brumaire an III **20 novembre 1795** après sa libération

Un "patriote" poursuivit à nouveau de sa haine Antoine François LAGACHE.

Il semble que l'affaire ait été "classée sans suite". Mais cela montre la hargne des "patriotes" qui ne pouvaient admettre que des représentants de l'autorité de l'Ancien Régime puissent rester en vie. Cela montre aussi qu'Antoine François LAGACHE ne garda la vie ainsi que celle de sa fille Célestine, qu'à la suite de circonstances tout à fait exceptionnelles.

Tout le monde n'a pas eu cette chance ou cette protection providentielle :

Philippe Martin LAGACHE, cousin de Antoine-François Lagache fut arrêté (à peu près en même temps que Antoine François LAGACHE, mais sur le district d'Arras et non pas sur celui de St Omer plus clément) Il fut condamné à mort (et exécuté le même jour à Arras) le 5 floréal an II soit **le 26 avril 1794**. Son crime ?

Lisez le vous-même sur l'affiche le condamnant : "*Avoir entretenu des correspondances avec un ci-devant de la manière la plus aristocratique et la plus royaliste*".

Un autre fut guillotiné pour avoir chez lui un perroquet criant "*Vive le Roi*"

On croit rêver, partagé entre la colère et la honte devant le comportement de ces Français censés représenter le Peuple français, dont les célèbres Déclarations des Droits de l'Homme ont fait le tour du monde. Quelle ironie, ou bien, quelle prétention aveugle !!

Et après, le retour à la vie.

On le disait au début de ce récit, le mariage de Célestine LAGACHE annonçait le retour à la vie qu'elle nous a transmise, comme tant d'autres ancêtres.

La tradition familiale nous garde une anecdote rapportée dans une lettre mais n'ayant aucune preuve matérielle, on ne peut en garantir les détails.

En tant que suspect et condamné, les biens d'Antoine François Lagache avaient été saisis par la République. Jean-François Pruvost ne l'entendit pas de cette oreille.

Il s'agissait d'abord de récupérer les titres de propriété détenus par le tribunal d'Aire (ce point reste obscur) Est-ce plutôt au district à St-Omer ou au tribunal de Béthune. On ne sait. Toujours est-il que Jean-François demanda à voir des documents pour régler une affaire embrouillée de bail. Il fit cette recherche en présence d'un garde armé veillant sur ces documents appartenant à la République. Naturellement il fit semblant de ne pas les trouver, attendant une courte absence du garde pour repérer les biens saisis de la famille LAGACHE. Après plusieurs heures de recherches, le garde sortit enfin pour satisfaire un besoin naturel.

Jean François saisit alors la liasse LAGACHE pour en prendre connaissance : tout y était ou presque. A ce moment, le garde revint et hurla pour demander de l'aide pour faire arrêter Jean-François. Celui-ci, sans hésiter, ouvrit la fenêtre et sauta à l'extérieur avec ses documents.

Une action en justice fut lancée pour détention par le Tribunal de documents saisis illégalement sans mandat conforme, lors de l'arrestation d'Antoine François LAGACHE.

Le tribunal jugea la validité de cette plainte et par conséquent la pleine propriété des biens ainsi récupérés. Tous les membres de la famille étant morts, Célestine restait la seule héritière d'une belle fortune.

Comme dans les romans destinés à la jeunesse autrefois, on pourrait terminer de façon classique :

Ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants"

Nous sommes là pour en témoigner.

POSTFACE

Cette histoire rétablit la vérité à partir de documents originaux souvent conservés dans un grand désordre aussi bien de la part de notre famille que de la part des documents officiels. Il est indispensable de mettre de l'ordre dans ce puzzle.

La mise en évidence de la chronologie par l'usage d'un seul calendrier (le calendrier grégorien) et la mise en correspondance avec les événements du Comité de Salut Public de Paris est un préalable, dont je n'ai compris la nécessité absolue qu'après des mois de cafouillage ou de mauvaise interprétation des faits.

Cette affaire montre la chance inouïe qui préserva Antoine-François LAGACHE et sa fille, alors déjà dans "le collimateur" de façon insistante avant l'arrivée de Joseph LEBON le sanguinaire. Comment passa-t-il entre les mailles du filet qui se resserrait sur lui ? Cela semble tenir du miracle.

La réalité découverte dans cette recherche dépasse la fiction de la tradition familiale en montrant qu'il ne s'en est vraiment fallu que de quelques jours ou de quelques km (entre le District d'Arras et le District de St-Omer) pour échapper au massacre déjà programmé de la guillotine.

J'espère que les annexes vous feront découvrir l'horreur de cette période sombre de notre histoire. Le siècle des Lumières, avancée significative de la Culture et de la Civilisation, a pourtant été suivi par une barbarie abjecte. Réformer une société bloquée par des conservatismes est une entreprise périlleuse si celui qui déclenche cette opération, n'a pas la force de caractère et l'autorité suffisantes pour briser les obstacles qui s'opposent à cet enfantement dans la douleur.

Le rejet de la réforme jette la société dans le chaos, l'exemple français n'est pas le seul.

Cette histoire a également pour but de vous inviter à ne pas vous laisser intoxiquer par la désinformation ambiante de l'Histoire toujours active et beaucoup plus répandue qu'on ne le croit généralement.

D'où l'importance d'une rigueur intellectuelle et morale pour être à même d'adapter les réponses aux problèmes qui se présentent. L'étude en profondeur de l'histoire révèle souvent des surprises qui donnent tout son intérêt à la découverte de la "vraie" histoire. (1)

(1) PS- N'est-il pas surprenant (et inquiétant) de faire un parallèle entre la situation de 1789 et la nôtre, 220 ans après.

Crise financière de l'Etat vivant en déficit permanent couvert par des emprunts dont la charge devient de plus en plus lourde et la confiance des souscripteurs de plus en plus problématique.

Crise sociale où les "avantages acquis" de certains font échouer toute volonté de réforme. On remet à plus tard !

Crise d'autorité où un parlement s'oppose à toute réforme en profondeur (L'assemblée nationale actuelle comprend plus de 50% de fonctionnaires bloquant toute réforme des services de l'Etat)

Crise sociale où le menu peuple assiste à l'étalage d'avantages scandaleux (parachutes dorés, salaires des dirigeants, transfert de joueurs de football, etc.) Une famine pourrait déclencher des révoltes dont on ne peut imaginer les conséquences.

Crise judiciaire où l'affaire du collier de la reine a montré des juges condamnant l'autorité et libérant les escrocs. L'affaire d'Outreau est restée comme celle d'une caste de magistrats omnipotents et indéfiniment irresponsables.

Espérons que la suite de cette histoire actuelle ne se déroulera pas comme il y a 220 ans !

3 - 2 - L'INFLATION MYTHIQUE

par J.C. TRUTT (juillet 2012)

Il n'y a rien qui m'énerve plus que de voir l'incompétence de nombreux hommes politiques et journalistes (soi-disant économistes) dans le domaine de l'histoire économique. J'ai encore vu lors de la dernière campagne présidentielle des politiciens éminents déclarer qu'il fallait comprendre les Allemands : leur crainte de l'inflation s'expliquerait par l'histoire puisque comme chacun le sait, n'est-ce pas, c'est leur fameuse hyper-inflation qui a amené Hitler au pouvoir ! Et aucun des journalistes présents n'a jugé utile de le contredire !

Or, si la crainte de l'inflation en Allemagne est probablement avérée, crainte qui nous a obligés à accepter une Banque centrale européenne qui, unique Banque Centrale de ce type dans le monde, est censée ne s'occuper que du seul risque inflationniste et ne s'intéresser nullement de la situation économique de sa zone monétaire, tout le monde devrait quand même savoir que cette fameuse hyper-inflation s'est produite en 1923, dix ans exactement avant l'avènement de Hitler ! Je peux vous le prouver avec la collection de timbres de mon enfance.

Deux séries nouvelles de timbres ont d'abord paru en 1923. Celle des mineurs et celle des chiffres. C'est vrai que les deux ont commencé avec des valeurs en Marks et non en Pfennigs. Et que si la première s'est arrêtée avec une valeur de 50 Marks, la deuxième est déjà montée jusqu'à 1000 Marks.



Et une autre série, plus ancienne, de chiffres, dite grand format, a commencé à prendre des valeurs de milliers de Marks et puis sauter subitement de la valeur 5000 M à 100000 M !

La grande folie avait commencé. C'était au mois d'août. La progression était encore relativement lente au début puisque mon timbre de 100000 M a été tamponné le 11 octobre.



Et pourtant on était obligé de rectifier les tarifs postaux pratiquement tous les 5 à 6 jours. Alors on a d'abord utilisé les anciens timbres en les surchargeant.



Et puis on a quand même imprimé une nouvelle série, dite rosace, qui a d'abord démarré à 500000 M pour grimper très vite (c'était au mois de novembre) en Millions de Marks (jusqu'à 500 Millions !).



Et puis on a fini par surcharger certain timbres en Milliards. Et même encore à imprimer des timbres avec ces valeurs. Le plus gros de ces timbres en ma possession porte la valeur de 20 Milliards de Marks. Mais je sais qu'il en a existé un de 50 Milliards !



Le 1^{er} décembre 1923 tout était terminé. Il y avait eu faillite. Et un nouveau Mark adopté. Le Renten-Mark (un Mark supposé mieux protéger les rentiers ?) et si la nouvelle série de timbres imprimée dès décembre 1923 n'avait pas d'indication d'unité monétaire il s'agissait bien de Pfennigs, de Pfennigs de Renten-Marks. Et pendant tout le mois de décembre 1923 on a encore continué à utiliser les vieux timbres en même temps que les nouveaux à raison de 10 Milliards pour un Pfennig !



Alors je comprends qu'une hyper-inflation comme celle qui a frappé l'Allemagne en 1923 est unique dans l'histoire économique du monde et qu'on comprend qu'elle soit entrée dans la mémoire collective du peuple allemand. Mais, enfin, c'est du passé. Et cela ne pourra plus jamais se reproduire. Et cela n'a rien à voir avec l'avènement de Hitler.

Il y a quelques jours je vois dans *Le Monde* pour la première fois une confirmation de ce que je dis ici. C'était dans le numéro daté du 12 juin 2012. Sur une pleine page on parlait de l'organisation d'une union bancaire européenne. Et puis, en bas de page, un article non signé, dont j'extrait les lignes suivantes :

*Lors d'une réunion organisée récemment à Rome par le **Nicolas Berggruen Institute**, les responsables politiques, experts et économistes qui y assistaient sont tombés d'accord pour estimer que l'incapacité de l'opinion publique allemande à comprendre l'état désastreux de la situation de l'Europe empêche non seulement de lui apporter une solution, mais pourrait favoriser la répétition des crises du milieu du XXe siècle que l'Allemagne d'après-guerre voulait à tout prix éviter.*

...

Il nous paraît extraordinaire que ce soit l'Allemagne qui semble si peu avoir appris de l'Histoire. Obnubilés par l'objectif de maîtrise de l'inflation, les Allemands donnent l'impression d'attacher plus d'importance à l'année 1923 (l'année de l'hyperinflation) qu'à l'année 1933 (date à laquelle la démocratie est morte). Ils feraient bien de se souvenir que la crise bancaire européenne qui éclata deux ans avant 1933 a contribué directement à l'étouffement de la démocratie, non seulement dans leur propre pays mais sur tout le continent européen.

Il est stupéfiant de constater que très peu d'Européens (y compris parmi les banquiers) semblent se souvenir de ce qui s'est passé en mai 1931, lorsque la Creditanstalt, la plus grande banque autrichienne, renonça à publier ses comptes, reconnaissant ainsi de fait son insolvabilité. La crise bancaire européenne qui s'ensuivit, et dans laquelle deux des plus grosses banques allemandes firent faillite, marqua l'entrée dans la seconde phase de la Grande Dépression. Si la première phase avait été dominée par le krach boursier américain, la seconde résulta de l'effondrement des banques européennes.

Que se passa-t-il ensuite ? La crise bancaire fut suivie par la crise des dettes souveraines de 1932, qui culmina avec le moratoire proposé par le président Hoover sur le paiement des réparations et dettes de guerre du premier conflit mondial. La plupart des emprunteurs souverains, à commencer par l'Allemagne, devaient peu après faire défaut sur tout ou partie de leurs dettes extérieures. Le chômage en Europe atteignit en 1932 un pic inquiétant : en juillet de cette année-là, 49 % des ouvriers syndiqués allemands étaient sans emploi.

Sans commentaire ! Si, celui-ci : aux élections présidentielles de 1932 Hitler a 30,1% des voix au premier tour et 36,5% au deuxième tour contre le Maréchal Hindenburg. Et en juillet 1932, aux élections législatives, son parti obtient 37,3% des voix et devient le premier parti du Reichstag !

Appel à communications :

Mercredi 14/9, Ronald MATTATIA a rencontré Mme Grace FERREIRA, chargée de la communication de l'Association : elle demande notre aide pour le dernier numéro 2012 de "Centraliens", 2012, c'est l'année des 150 ans de l'Association..elle voudrait consacrer ce dernier numéro à « **150 innovations centraliennes** » qui ont marqué leur temps. Il s'agit de les recenser et de rédiger quelques lignes pour chacune d'entre elles.

Centrale Histoire y travaillera aussi. Centrale Généalogie en a également accepté le principe ; à nous de réfléchir et de participer à ce recensement ! Mettons-nous y tous ! **Merci de vos suggestions à adresser à Ronald,**

4 - LE COIN DES CURIEUX

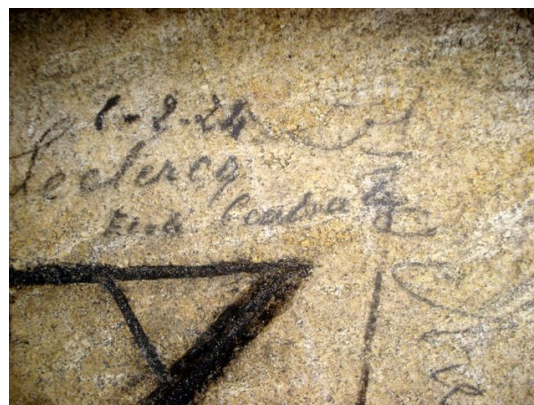
4 - 1 - SUR LES TRACES DES PISTONS RUPESTRES

par **Ronald MATTATIA**

Quelques découvertes imprévues mais bien apaisantes, du passage d'anciens camarades aux catacombes de PARIS, au cours des visites NAUDIN.



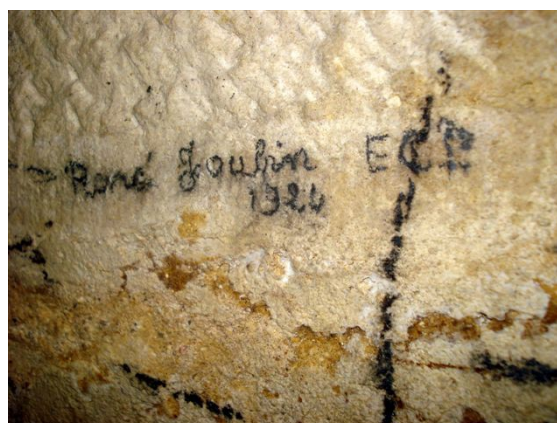
Dessin du piston, ici SAISON promo 29



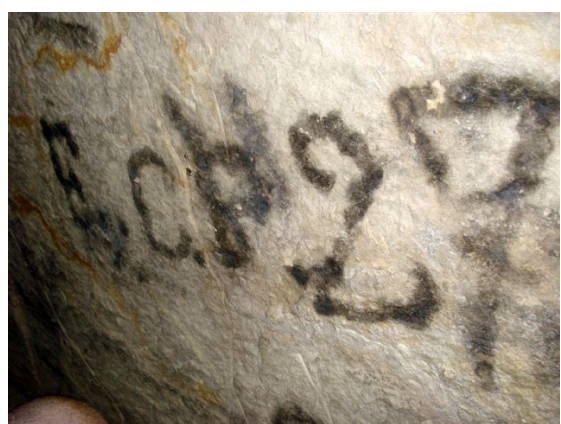
Signature d'un LECLERCQ, promo 24, alors en 2° année



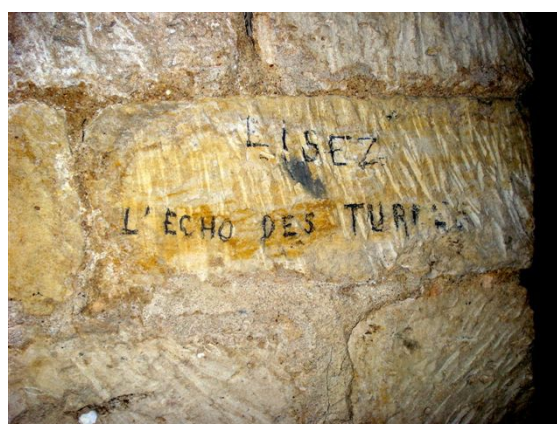
Le piston stylisé et l'abeille



René JOUBIN, promo 24, passe ici en 2° année



Un élève inconnu de la promo 27...



Bel emplacement pour une pub du journal des élèves !

Nous remercions le polytechnicien Fabrice MATTATIA pour la qualité de ses photos.

Maintenant que mon ami Leibovici a innové en venant nous parler d'archéologie, je n'ai aucun scrupule à aller dans son sens et à évoquer la spéléologie. **(NDLR : d'autant que cette année les journées du Patrimoine sont placées sous le signe des « Patrimoines cachés » cet article est tout à fait dans la note !)**

Oui, vous avez bien lu. Je suis parti fouiner dans les cavernes sous Paris, à la recherche des traces laissées par certains de nos grands anciens, que j'appellerai les *pistoons rupestres*, et qui, à l'instar de nos ancêtres de Lascaux ont hanté ces lieux et y ont laissé de nombreuses preuves de leur passage.

J'explique.

Je parle de cavernes, j'exagère un peu, disons les catacombes. Et pour en parler je m'inspire des écrits de Gilles Thomas (haut fonctionnaire, à la Ville de Paris) et m'appuie sur les photos ramenées par mon fils aîné qui a pu bénéficier d'une visite guidée personnalisée.

Un peu d'histoire peut-être.

Dès 1798, un certain Guillemot, par ailleurs premier « inspecteur des carrières » de l'histoire de l'administration française, ne voyait « aucun inconvénient à ce que les élèves de l'École Polytechnique prennent connaissance des travaux qui se font pour le soutènement des carrières sous Paris ». Par ailleurs, dès sa création, l'École des Mines de Paris intégrait dans son enseignement la topographie souterraine. Quoi de plus tentant en effet, que d'y organiser les travaux pratiques de topographie ?



On voit donc ainsi apparaître les Grandes Écoles qui se mettent à envoyer leurs élèves se former dans cette discipline. L' X, et les Mines sont rejointes, dès la fin du 19^{ème} siècle par Centrale et l'École Supérieure de Géomètres et de Topographes. Pour Piston, cela semble avoir continué jusqu'à la fin des années 30, l' X a arrêté avec le départ pour Palaiseau et l'École des Géomètres et Topographes jusqu'à son déménagement en dehors de Paris. Il semble bien que du côté des Mines, du moins pour le baptême des nouvelles promos, cela ait continué..

Mais si X et pistons n'y retournent plus, ils y ont cependant laissé de nombreuses signatures matérialisant leur séjour.

En découvrant les articles de Gilles Thomas (revue SABIX, octobre 2006 et site), et malgré les photos de mon fils, je me posais des questions ; J'en parlai à André Denis et nous partîmes à la recherche de preuves autres que des inscriptions sur des murs

Et nous avons trouvé : de nombreux « Croquis d'amphi. » et en particulier, une dizaine, millésimés entre 1906 et 1937 que je possède, font référence aux séances de TP souterraines et au prof de topographie, NAUDIN, que nos Anciens avaient baptisé « la naïade des catacombes » . Il semblerait que cet homme ait fait une carrière presque aussi longue que celle de notre cher Véron.

Une fois cette vérification, indispensable vous en conviendrez, faite, revenons aux traces laissées par nos anciens. Les Mines et l' X y ont leur part. On trouve de nombreuses références aux brigades que formaient les X, et on peut trouver de nombreux noms tels que ceux de Le Chatelier ou d'Henri Poincaré pour l' X ou de Wendel pour les Mines.

Et les pistons direz-vous ?

Eh bien oui, il existe de nombreuses et glorieuses inscriptions plusieurs dizaines de mètres sous le sol parisien. On y voit leur nom parfois ou, plus souvent, le millésime de leur promo. Les photos ramenées par mon fils (mais il n'a pas tout photographié) évoquent surtout des promos des années 20 (1924, 1927, 1929 par exemple). Une inscription qu'on lit avec difficulté, semble faire référence à une « ECP 09 », bien qu'on puisse y lire, éventuellement ECP 69 (mais je ne n'y crois pas, malgré un « 69 avant JC », bien facétieux). J'opte donc pour des ECP 1909 qui ont fièrement écrit un émouvant « Chic à Piston ECP 09 » accompagné du logo (vous savez, ce piston stylisé). Émouvant également, ce même logo, entouré des fameuses flèches dirigées vers l'extérieur (pour *trans* si vous vous souvenez bien), le tout à côté d'une petite abeille.



Quant aux noms, on retrouve René Joubin -ECP 1924, Louis Leclercq-ECP 1924, descendu le 1-2-24 précise-t-il et Saison- ECP 1929, et bien entendu, un peu partout, celui de Naudin, la naïade des catacombes.

Mais le plus inattendu, c'est ce magnifique « Lisez l'Eco des Thurnes » datant, forcément de 1929 au plus tard.

La mention ECP 1927 m'a fait espérer trouver une trace de notre ancien collègue Rouet, mais celle-ci ne figure pas dans les photos en ma possession

Dans le cadre de mes recherches sur le sujet, j'ai appris que Gilles Thomas avait écrit un mémoire sur « Les Travaux Pratiques de l'École Centrale dans les anciennes carrières sous Paris, jusqu'à la veille de la 2^{ème} guerre mondiale » Cette ébauche d'une étude sociologique, écrite vers 1995-1996, semble avoir disparu. L'auteur, contacté aussitôt, n'en a pas (ou plus) de copie et le Centre de Documentation de l'École, interrogé, n'en a pas trouvé trace.

Domage, mais grâce aux Croquis d'amphi et à quelques photos, maintenant nous savons.

4 - 2 - LES CATACOMBES

Air : Monsieur l'homme.

Du temps où Romains et Romaines
Adoraient leurs dieux par centaines,
L'histoire nous apprend que les chiens
Étaient mieux vus que les chrétiens.
Fuyant les procédés bizarres
Qu'expérimentaient les barbares,
Les chrétiens qui les redoutaient
Dans les cavernes s'enterraient.

Ils les appelaient Catacombes ;
C'était là qu'ils creusaient leurs tombes,
Qu'ils faisaient leurs offic's divines,
Enterrés comme des p'tits lapins.
Courbés sous des voûtes humides,
Suivant la ficelle qui nous guide,
Tous les ans, la boussole en main,
Nous relevons ces souterrains.

On mesure la polygonale,
Une espèce de corde sale
Qu'un clou retient de temps en temps
A l'un ou l'autre des par'ments.
Les lampes fumeuses dégagent,
Avec un modeste éclairage,
Une odeur âcre qui vous prend
A la gorge, en y pénétrant.

Partout, les murailles dégouttent
Une eau sal' tombant goutte à goutte
De temps en temps sur votre dos
Et par moment sur le chapeau.
Dans les cavités s'amoncelle
L'eau qui, sur les parois, ruisselle,
Formant ainsi des p'tits bourbiers
Où, sans le vouloir, on pose pied.

4 - 3 - POUR ENTRAINER VOS MENINGES

Solution du problème précédent :

Rappel du problème :

« Vous êtes devant la porte blindée étanche d'une salle forte, à l'extérieur. Sur le coté, trois interrupteurs sont à votre disposition. Vous devez savoir si la salle est éclairé ou non, mais vous n'avez droit qu'à un seul essai, sinon vous allez déclencher la télésurveillance. Comment faites-vous ? »

Solution :

« Vous appuyez sur un des boutons, vous attendez dix secondes, puis vous ouvrez la porte. Si la lumière est allumée, vous avez gagné. Si elle est éteinte, vous posez votre main sur l'ampoule pour voir si celle-ci est chaude ».

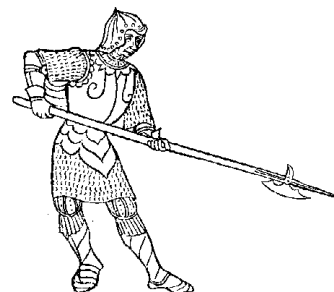
Nouveau problème :

La pertuisane : problème classique qui allie le calcul et l'histoire. posé par Roger Le MASNE.

pertuis = trou, pertuiser = percer, donc percer la peau, d'où pertuisane, sorte de hallebarde, ancienne arme d'hast, en usage du XV^e au XVII^e siècle, munie d'un long fer triangulaire, souvent garni à sa base de deux oreillons symétriques].

Au cours de la guerre 1914 -1918 fut découverte la tombe d'un soldat mort jadis, le dernier jour d'un mois au cours d'une guerre étrangère. La date du décès était gravée sur la pierre tombale. Diverses armes de l'époque, dont une pertuisane, furent retrouvés en cet endroit. Il vous est demandé quel est le nom du capitaine qui commandait l'expédition où est mort le soldat ?

Si vous ne trouvez pas, voici un indice : le produit du nombre de jours du mois inscrit sur la pierre tombale par la longueur en pieds (je crois avoir appris dans ma jeunesse studieuse que trois pieds faisaient un mètre à l'époque) de la pertuisane, puis par la moitié du nombre entier d'années écoulées depuis le décès du soldat, jusqu'à la découverte de sa tombe, enfin, par la moitié du nombre des années qu'avait le commandant de l'expédition française à l'époque où le soldat trouva la mort est égal à 451 066.



Dernière minute :

Jeudi 20 septembre, Pierre VAREILLE, Président de l'Association a réuni rue Jean Goujon les Présidents et Délégués des « 3 Piliers » pour une cérémonie d'adieu à Xavier de SAINT-MARS qui a été notre Délégué Général depuis 4 ans, Ronald MATTATIA et François QURIS ont représenté Centrale Généalogie à cette manifestation.

5 - LE COIN DES ECHANGES.

5 - 1 - LES DERNIERS CHAHUTS BIZUTHS

par Ronald MATTATIA

Les recherches acharnées de caricatures pistonnières, d'André DENIS et de moi-même, nous ont permis de trouver de nombreux « Croquis d'Amphi » datant des toutes premières années du 20^{ème} siècle jusqu'aux années 50.

Par contre, nous n'avons trouvé que peu de traces de scènes de bizuthage, les fameux « Chahuts bizuth » étaient matérialisés par des cartes postales s'étalant de 1902 à 1913. La rentrée des nouveaux en 1914 ayant été plus que perturbée par la déclaration de guerre, j'avais vite pensé que les traces matérielles des chahuts avaient disparu à cette date, pour réapparaître sous d'autres formes peut-être dans les années 20 ou 30, étant acquis, bien entendu, que les bizuthages eux même ont continué à être pratiqués.

Surprise au mois de juin, je vois une photo « chahut bizuth 1919 », mise en vente sur Delcampe et j'ai la chance de pouvoir l'acquérir. Vous imaginez bien mon impatience avant de la recevoir et de l'expertiser. Le tirage est compatible avec ce qui se faisait à l'époque, et au dos, je lis, au crayon, l'inscription ' Centrale, Chahut bizuth 1919'.

Rien ne prouve que l'inscription soit d'époque et je suis un peu déçu. Toutefois, en examinant attentivement la photo montrant un groupe d'élèves agglutinés dans la cour, scène vue N+1 fois sur les CP de la Belle Époque, je peux constater qu'on y voit des personnes en uniforme.

Et là, je me souviens qu'en 1919, l'École a organisé une rentrée où se retrouvaient les élèves reçus au dernier concours et tous les pistons, reçus avant la guerre et qui rejoignaient l'École pour y reprendre les cours. Sur les photos parues dans les revues de l'époque (l'illustration par exemple), on voit des jeune gens, en civil, à côté d'autres, encore en uniforme.

La photo achetée est jointe à cet article, sous forme d'un agrandissement de la partie où on distingue bien les élèves en uniforme. Une petite recherche m'a permis de dater (à quelques jours près probablement) ce chahut : le numéro de l'illustration dont je parle plus haut est daté du 22 mars 1919.

Du coup, je décide d'authentifier la photo. Maintenant, je pense qu'au retour de la guerre, les pistons ont organisé, à nouveau, des chahuts et ont (parfois) pris des photos. La différence, probablement avec la période d'avant guerre, est que la mode des cartes postales étant passée (les historiens de la CP fixent à 1914, ou peut-être à 1918, la fin de l'Age d'or de la CP), personne n'a probablement pensé à commercialiser des cartes postales sur ce thème. Dommage pour ma collection.

Cela dit, je peux toujours rêver au jour où je tomberai sur des CP de chahuts bizuths des années 20, cela ne mange pas de pain.



5 - 2 - LE COURRIER D' HENRI POURRAT

Le diable RICOUIN. . .

Un jour de dimanche - il avait dû se lever du pied gauche il eut le malheur pourtant de la laisser à la maison Il y avait une fois un garçon, mais étourdi comme le premier coup de matines. On le maria. Marchons toujours ! Vive la chance ! Il n'en fut pas beaucoup moins étourdi. Mais sa petite femme, une noiraude, toute propre et vive, chantante comme un cri-cri, tandis que lui, l'efflanqué, volant de droite et de gauche semblait quelque criquet, sa petite femme, par bonheur, avait de l'idée pour deux.

Il se munit d'un panier, leva le nez en l'air, prit le vent, et partit.

-« Et où vas-tu ? » lui cria-t-elle de la porte.

-« Chercher des champignons, répondit-il, des têtes de nègre pour les manger à l'ail. »

- « Que rien ne te dise surtout, lui cria-t-elle encore, d'aller dans le bois Céleste. Un diable y est, qui avale comme petits pâtés tous ceux qui lui tombent sous la griffe. »

Il fit signe qu'il verrait à tout, et de son pied leste enfila le raccourci. Vive la chance! Marchons toujours!

Il gagne les bois. Le voilà en quête. Il lui fallait des têtes de nègre. Les bolets à queue piquée, ceux des bouleaux, et même les autres à pied renflé, mais qui ont la tête couleur de cuir, ne lui disaient pas assez. Il allait

dans ces bois bâtards, mêlés de châtaigniers, de fayards et de pins. Il passait d'une place de pierres et de bruyères à un fondis, quelque fontaine de saule grisards et de joncs; d'un lieu de fougères, entre les fûts roses à un autre d'épaisses mousses, sous les branches ballantes...

De verdure en verdure, de rond de soleil en rond de soleil, menant sa quête ou mené par elle, il voguait. Marchons toujours! Vive la chance!

Seulement, sans s'en aviser, il avait passé du bois de l'Hôtesse dans le bois Céleste. Tout à coup, comme il achevait d'éplucher un bolet, sentant quelqu'un devant soi, il lève le nez. Et il voit là, planté, un personnage, haut comme une tour, tout noir et tout velu.

- « *Qu'est-ce qui t'a pris de venir dans mon bois ?* » clame cet autre, d'une voix bramante.

- « *Je suis venu, répondit l'étourdi sans trop se démonter, je suis venu chercher des têtes de nègre.* »

- « *Possible que j'aie une tête de nègre, mon bel ami. Mais si tu me cherchais, eh bien, tu m'as trouvé !* »

- « *Hé, seigneur, ne vous faites pas plus noir que vous ne l'êtes! Les bolets tête de nègre, voyez-les dans le panier. Je ne parle pas derrière, je parle tout droit devant.* »

- « *Possible, mon ami, mais c'est assez parlé. Tu n'auras bientôt plus ni devant ni derrière.* »

- « *Sire Dont-je-ne-sais-pas-le-nom...* »

- « *Ha, tu ne sais pas mon nom? Bon, je vais t'apprendre comment je m'appelle... Tu sauras que je suis le diable Ricouquin, et que je dévore tout ce qui me tombe sous la patte.* »

- « *Ricouquin! Cré couquin de sort! Voilà un joli nom, un nom à se rappeler !* »

Ce diable, un peu ébaubi tout de même, se mettant les mains à cheval sur la ceinture, le regarde un moment de haut en bas, de bas en haut :

« *Écoute, je ne suis pas en appétit, ce jour. Hier soir, j'ai dîné d'un huissier et il me reste sur l'estomac... Alors toi, l'étourneau, je te laisse une chance. Dans huit jours, donc dimanche qui vient, j'irai chez toi te croquer... Toutefois, si tu peux me redire mon nom, et sans que la langue te fourche, tu seras quitte, je n'aurai plus de droits sur ta carcasse.* »

- « *Entendu, seigneur diable Ricouquin. A l'avantage de vous revoir.* »

Il remet son bonnet en tête, qu'il avait civilement gardé à la main durant ce propos. Reprend son panier au bras et tourne les talons.

Vive la chance! Marchons toujours! « *J'aurais bien du malheur, se disait-il, si pour une huitaine je ne gardais en tête ce satané nom. Je fais un nœud au mouchoir de peur de l'oublier.* »

Il s'arrête sous un gros hêtre, fait ce nœud, puis le cœur léger cueille un brin d'herbe verte, repart, ce brin entre les dents.

Là-dessus, il tombe sur un coin peuplé de têtes de nègre. De ces bien jeunes, bien ronds, bien fermes. Ho, la bonne fortune! Et il en a eu tant à ramasser, tant et tant qu'il a mis ce diable, sa menace et son nom, tout cela en oubli

Il ne s'est plus souvenu de son aventure que le soir, en mangeant la soupe. Il l'a racontée de bout en bout à sa noiraude.

La voilà tout de suite aux cent coups.

-« *Alors? Dis vite le nom de ce diable! Que je le sache, si tu venais à l'oublier.* »

- « *Ha, ma foi, dit-il, pour l'instant le nom ne me revient pas. Mais je ne suis pas en peine : j'ai fait un nœud à mon mouchoir.* »

- « *Comment, un nœud à ton mouchoir? Eh bien, retrouves-y ce nom, et dis-le vite!* »

- « *Le nom me reviendra, ne porte pas peine non plus. J'ai huit jours devant moi, huit grands jours.* »

Le lendemain lundi, il a mangé les cèpes. A l'huile, avec une pointe d'ail. C'était assez faire pour un jour, a-t-il dit à sa femme, qui le pressait de retrouver le nom.

Le mardi, il a cueilli ses poires. Le mercredi, ses pommes. Le jeudi, ses noisettes.

Le vendredi, sa femme s'est fâchée. Il fallait qu'il retrouvât le nom, puisque le surlendemain devait venir ce diable.

Alors, sans se donner d'autre besogne, il s'est allongé sous la treille. Le soir, elle lui a demandé où il en était.

- « *J'ai regardé pousser mes ongles, a-t-il dit, on ne saurait bien faire deux choses à la fois.* »

Le samedi, elle est entrée dans une vraie colère.

- « *Arrive qu'arrive! Nous faut monter au bois Céleste. Peut-être que sur les lieux te reviendra le nom...* »

Ils y montent. L'étourdi avait pris son panier pour ramasser des cèpes. Mais elle, dès l'entrée du bois, elle le force à laisser là le panier; à laisser même les sabots au pied d'un hêtre. Et les voilà tous deux, n'allant que de ratonnade, sans plus de bruit que des souris. Ils ne quittaient l'abri d'un genêt que pour gagner celui d'un houx, n'avançaient que de cache en cache.

Marchons toujours! Vive la chance!



Au cœur du bois, ils ont vu le grand diable. Se croyant bien seul, comme un gamin au perron d'un château, il s'amusait à gravir trois grosses pierres formant degrés qui étaient là, et à sauter d'un élan sur le gazon. Montant, sautant, montant, sautant.

L'étourdi le regardait, tapi derrière la feuille. Et sa femme, serrée contre lui, à coups de menton lui faisait signe de se rappeler. Mais lui, avec les mines qu'il fallait, faisait entendre que rien ne lui venait. Elle commençait de désespérer...

Tout à coup, cependant, toujours montant, sautant, le grand diable s'est mis à chanter :

*« Mon étourdi est dans le pétrin!
S'il savait, le pauvre sans-soin,
Que j'ai nom diable Ricouquin,
Il rirait bien, il rirait bien! »*

Vive la chance! La chance leur en avait voulu... *« Tu ne pouvais pas le dire plus tôt, sire Diable? Le diable Ricouquin, le diable Ricouquin! »* Faute de pouvoir le mettre par écrit, ne sachant pas écrire, tout le soir, toute la nuit, ils ont répété ce nom.

Au matin, ils ne se sont pas levés frais comme un œuf entre les deux Notre-Dame. Mais bien aises tout de même, et voulant vivre, voulant vivre!

Marchons toujours! Vive la chance!

Ils venaient de finir leur soupe quand soudain sur le pas de la porte le diable a paru. Plus haut, plus noir, plus velu que jamais.

L'étourdi a ôté son bonnet, l'a pris à la main.

- *« Alors? Nous avons de la visite... Vous voilà tout entier... »*

- *« Oui, tout entier, avec toutes mes dents, a fait le diable. »*

Et il était bien éveillé, ayant jeûné jusqu'à cette heure pour mieux bâfrer son homme.

- *« Te reste une chance, dis-moi comme on m'appelle. »*

- *« Est-ce qu'on ne vous appelle plus le diable Ricouquin? »*

Le diable a été si déferré que, sans un mot, il a fait volte-face.

Et dans le moment il a repassé la porte.

La noiraude a empoigné une poire blette qui traînait là.

Cette poire s'est écrabouillée sur le râble du personnage. *« Va porter ça à la cuisine! »*

« Et sans adieu! » a crié l'étourdi, se mettant à rire comme un cent de mouches. Elle aussi, sa petite femme, elle est partie à rire. Alors, on savait rire de tout. - Marchons toujours! Vive la chance!

5 - 3 - TROUVE POUR VOUS SUR INTERNET

Voici 2 sites où vous trouverez a liste des archives départementales numérisées.

Geneanet http://fr.geneawiki.com/index.php/Archives_en_ligne

FranceGenWeb <http://www.francegenweb.org/~archives/archivesgenweb/?id=adfrance>

Les tableaux récapitulatifs vous permettent de constater la disparité en guise de mise en ligne d'archives : si la moitié des départements français publient des archives, tous ne font pas la même chose.

Pour la plupart, ce sont bien entendu les registres d'état-civil, avec ou sans les registres paroissiaux, mais tous avec les tables décennales. Les cartes postales et photos, ainsi que les plans divers et/ou le cadastre sont également bien répandus, même si leur utilité est plus historique que généalogique.

Quelques départements sont passés à la vitesse supérieure. Non seulement ils diffusent les registres, mais aussi d'autres éléments primordiaux pour le généalogiste : les successions et absences et même parfois l'enregistrement complet, les recensements, et enfin les registres matricules militaires. Repérez bien également la colonne "autres archives", on y trouve, selon les départements, de véritables mânes !

Signalons aussi quelques originalités, comme le Calvados, seul département à faire payer l'accès (d'autres, après avoir été payants, sont redevenus gratuits comme la Meurthe-et-Moselle), ou l'Aveyron qui diffuse tous ses registres, mais uniquement sur CD mis en vente.

Mais il n'y a pas que les départements qui mettent en ligne leurs archives ! Les communes le font aussi, et pas forcément les plus grandes. Vous trouverez donc sous la liste des archives une liste de communes diffusant leurs archives sur Internet. Celles-ci sont classées par ordre alphabétique.

Dernière minute : nombreux étaient ceux qui attendait cette nouvelle, on nous signale que les **Hauts de Seine** viennent eux aussi d'être **mis en ligne** !

5 - 4 - DES NOUVELLES DE CAMARADES

De Gérard DAGRON, à propos du bulletin n°69 :

Gérard nous a téléphoné sa colère après avoir vu lu le bulletin jusqu'au bout :

« Quoi ? Denis ? Tu as vu ce que tu as mis en dernière page du bulletin ? Moi, ancien président et ancien de la Royale, je m'estime outragé par ce paltoquet de comédie qui parade sur son transatlantique en agitant un papier où est écrit « 20 nœuds à l'heure » !. . . Comme si vous ne saviez pas que le nœud est déjà une mesure de vitesse ! . . . Je démissionne ! . . . »

Un président d'honneur, même déshonoré peut-il démissionner ? Il a fallu un sacré cargaison de démocratie et de palabres pour retrouver un minimum de calme. Mais vous connaissez Gérard, la crème des hommes, qui navigue aujourd'hui sur une mer d'huile.

Et puis nous allons envoyer une réclamation à Albert de Korsak (1870), dit Albert de Cours, le véritable coupable

De Rogelio DEMAY.

J'ai jeté un coup d'œil au trombinoscope et j'ai vu certaines informations des membres. Voici les miennes (certaines seront dans l'annuaire):

- J'habite Marseille (13002), mais nous allons, d'ici la fin de l'année, déménager à Paris.
- Marié sans enfants (pas encore !): Amélie Demay-Maure
- Loisirs : Voyages & découvertes, Ski, Escalade, Généalogie Familiale.
- Arbre Généalogique en ligne : <http://demaynet.myheritage.fr>

Né au Mexique et issu d'une famille d'origine Franco-russe installée au Mexique depuis deux générations, je me suis depuis toujours intéressé à l'histoire de la famille ! Mon seul et unique lien vivant avec mon passé: ma grand-mère paternelle, âgée de 100 ans, Mexicaine mais ayant vécu une partie de sa vie en France pendant la seconde guerre mondiale. Je n'ai pas eu la chance de connaître mes autres grands-parents et, incroyablement, la dernière génération ne s'était jamais intéressé à « mettre sur papier » leur histoire !

Donc, après 23 ans de vie Mexicaine, j'ai entrepris « l'aventure de ma vie » : j'ai décidé de venir faire mes études en France et j'ai eu la chance d'intégrer Centrale Paris en 3^{ème} année en tant que « Mastère Spécialisé ». J'ai aussi rencontré la femme de ma vie !

J'ai aussi pu entreprendre les recherches sur mes origines ! Chose qui n'est pas du tout facile : heureusement, une grande partie de mes ancêtres - Français nés à l'étranger – avaient leurs actes d'état civil à Nantes. J'ai donc réussi à retracer une bonne partie de l'histoire de ma famille... et nous avons même « récupéré » le tombeau familial de Père Lachaise (à perpétuité).

J'ai donc retrouvé les actes d'état civil de tous mes ancêtres nés à l'étranger : et c'est là que tout se complique ! Mon ancêtre « né en France (apparemment !), enterré à Père Lachaise, est INTROUVABLE ! Même les entités administratives de Père Lachaise n'ont pas pu (ou voulu) me donner plus d'informations sur cette personne... Emile Louis DEMAY née un 23 mai 1834... hypothétiquement à Paris! J'ai trouvé une fiche (dans un des sites de Généalogie) qui correspond bien (dates, prénoms et nom) mais qui n'indique pas l'arrondissement !

Voilà, peut-être ce groupe pourra me donner quelques conseils pour débloquer cette infructueuse recherche!!!

En espérant ne pas vous avoir ennuyé avec ma petite histoire, je vous souhaite une excellente soirée!

De Roger le MASNE (courriel du 5 juillet) :

J'ai quelque difficulté. Je marche difficilement, le poisson pourrit par la tête, moi par les jambes, à moins que tu découvres que je dis des bêtises, ce qui n'est pas impossible. Consultation de mon généraliste avant-hier, du pneumologue ce matin, du stomatologue demain, du podologue (semelles orthopédiques) la semaine prochaine, chute accidentelle avant-hier (interdite par mon médecin ! je suis désolé de lui avoir désobéi) avec conséquences temporaires mais pas graves, etc. Sans compter l'ophtalmologiste dans quelques jours, ma vue ayant baissé. Au total un vrai bilan (pour ne pas dire check-up) avant les vacances. Je tâcherai tout de même de te voir avant le mois d'août.

De Gérard DAGRON, à propos du bulletin n°69 :

J'ai lu et apprécié ton article sur la pressophilie. Mais tu aurais pu citer ce vers célèbre d'un auteur classique :

« Par trois fois, en son sein, le fer à repasser. »

Question : « De qui est cette réflexion, à la manière de ... »

D'Henri DUCHATEAU,

qui nous a envoyé son texte « Catherine LAGACHE » par Internet, avec des problèmes liés à sa surcharge pondérale en Ko ; et qui nous a expliqué :

« Après enquête, le poids très anormal du fichier provient de la photo du sinistre voyou sanguinaire Joseph LEBON, complice de ROBESPIERRE, pour installer la terreur en France. La photo de cet individu malfaisant a

explosé dans le transfert en texte word (C'est peut-être la raison pour laquelle tu as eu des difficultés à ouvrir ce dossier malmené). J'ai pensé que ce serait faire trop d'honneur que de reproduire le visage de cet imbécile dans notre bulletin. ».

Nous, on ne s'étonne pas qu'une photo datant de la révolution ait explosé, provoquant certain dégât ! . .

De Rogelio DEMAY

J'ai prévu de m'installer à Paris dès que ma femme, avocate d'affaires, retrouve un job sur Paris. Elle travaillait déjà à Paris et moi à Fos-sur-mer et quand on s'est rencontré on a voulu démarrer notre vie commune dans le beau temps. Mais on s'est vite rendu compte que le soleil, la mer et les montagnes ne le font pas tout et nous avons décidé de rentrer à Paris surtout par rapport à notre mode de vie (nocturne vue nos professions) et ambitions professionnelles.

Bref, tout ceci pour dire, que je serai ravi de participer à vos réunions chaque fois qu'il me sera possible ! Nous allons souvent à Paris mais j'imagine les réunions se font en semaine ? Dans tous les cas, d'ici mon installation à Paris, Internet nous facilitera bien la tâche !!

Je n'ai aucun document de mon aïeul: seuls indices sur sa naissance/mort se trouvant inscrits sur le tombeau de famille. Comme vous pourrez le voir dans mon arbre généalogique (j'ai dématérialisé tous les documents que j'ai trouvés) j'ai trouvé les actes d'état civil de tous mes aïeux entre Emilie Louis Demay et moi-même! A partir de là, j'avais trouvé sur internet une fiche correspondant à un Emile Louis Demay dont l'année correspondait (document joint dans l'arbre généalogique).

Par contre il y a pas mal de « trous » dans l'arbre : par exemple, les actes d'état civil ne mentionnent souvent pas les années de décès !!! Ce qui me fait penser que ces aïeux ont du mourir à l'étranger et que personne n'a jamais « transmis » les actes de décès aux autorités françaises !

La généalogie c'est donc un passe temps incroyablement intéressant : un vrai puzzle mais avec plein de pièces manquantes !!

NOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE À

Yves VIDIS (73), n°180 dans nos inscrits, on voit qu'avec lui, on approche, lentement, de notre objectif d'atteindre la 200ème inscription ! (mais... avec les démissionnaires et malheureusement les décès d'une vingtaine de camarades notre « effectif » lui stagne encore à la moitié !)

Alors, camarades, dépêchez-vous de distribuer des [marque-page](#) à vos camarades de promo, et à vos amis, même non centraliens.

DES NOUVELLES DE SACLAY

L'Ecole Centrale Paris et l'Etablissement Public Paris-Saclay annoncent aujourd'hui la désignation de l'équipe conduite par l'agence néerlandaise OMA, dirigée par Rem Koolhaas et Clément Blanchet, comme lauréate du concours mixte d'architecture et d'urbanisme ayant pour objet la conception des bâtiments de l'Ecole Centrale et du quartier dans lequel elle s'inscrit, le quartier Joliot-Curie à Gif-sur-Yvette.

Le bâtiment sera construit à proximité immédiate de Supélec, partenaire privilégié de l'Ecole Centrale, et de la station Gif-Orsay de la " ligne verte " du Grand Paris Express.

5 - 5 - LISTE DES COTISANTS

(Les * devant leur nom indiquent les camarades non-pistonantes qui désirent recevoir le bulletin **par voie postale**, donc cotisation à 30,00 € / an)

A fin juin la situation est la suivante :

- ✓ les 3/4 de nos adhérents sont à jour de leur cotisation 2012 et **nous les en remercions !** Ce sont les 77 camarades suivants :

ANCEL Armand
BASTIEN Jean-Charles
* BEHAGHEL Pierre
BEHMO Simon
BERNIER Jacky
BLIN Pierre
BONNET Pierre
BORDES Jean-Louis
BOUTRY Dominique
BREON Hubert
* **CANAVELIS Richard**

CANUEL Gérard
COMBES Michel
COR Bertrand
COSAR Paul
* DAGRON Gérard
DEMAY Rogelio
DENIS André
DERRIEN Alain
* DELPEYROUX Paul
DORMEUIL Jacques
DUCHÂTEAU Henri

DUCROS Alain
DUVAUX-BECHON Isabelle
ESTRANGIN Marc
FINES Jean Joël
FISCHER Sébastien
FRAYSSE Raymond
* FREGEAC Pierre
* GAUTIER Claude
GINISTY Christian
* GONDINET Henry
GONIN Stéphane

GOUDEAU Roger
 * GOULET Brigitte
 GUASCO Raymond
 * HANAPPIER Jean Jacques
 HAUTEFEUILLE (D') Emeric
 JACOTY Michel
 * JOUANEN Henri Pierre
KLEIN Françoise
 * LAFEUILLADE Maurice
 LAPEYRE Jacques
 LARREUR Jean-Pierre
 LECOMTE Hector
 LE COZ Jean
 LE MASNE Roger
 * LEMOR Pierre

LEVEQUE Daniel
 MALLARET Jean
 MATTATIA Ronald
 * MICHEL Jean Claude
 * MOREL Charles
NERRIERE Jean-Paul
 NOIRBENT Michel
 NOIRBENT Geneviève
 PERRARD François
 PETIT Pierre
 PINETTES Jacques Pierre
 PONSAR Noël
 QURIS François
 RENARD Jacques
 RENAUD Pierre

RIT Maurice
 ROBIN Jean Auguste
 ROCHEFORT (DE) Albane
 * SAILLET Gaston
 SAINT LEGER (DE) André
 THIEBAULT Gilbert
 TOCHE François
 TRUTT Jean-Claude
 VAN DEN BROEK Jean
 VEYSSEYRE Henri
 * **VIDIS Yves**
 * **VILLARD Jean-Paul**
WELBY Eric
WILST Philippe

Certains d'entre eux sont même déjà à jour pour 2013 voire 2014 !

(en **caractères gras** : les nouveaux inscrits qui nous ont rejoint depuis le début de l'année).

✓ les camarades suivants ont « oublié » leur cotisation 2012 ! Merci à eux de **régulariser au plus vite** !

BLOT Robert
 CHAPUIS Pol
 CHAUDON Yves
 GALIMBERTI Michel

LAVAUD Pierre
 PEROT François
 PEYRONET Jean-Pierre
 SCHOULAL Robert

VINOT Bernard
 WAGREZ Pierre Richard

✓ nous n'avons plus de nouvelles (ni cotisations!) depuis au moins deux ans de :

ALEXANDRE Christophe
 COIFFARD Jean-Paul
 DELEUZE Frédéric

MORLOCK Jean Yves
 PELLETIER Etienne
 PINET Bertrand

* RIFFLET Francis
 * RUELLAN Henri Paul
 * VINCENT Jean Claude

Merci à eux de nous **confirmer rapidement** que nous devons toujours les compter parmi nous !

La situation des cotisations à fin septembre est donc la suivante :

	Membres actifs	Dont envoi postal	Nouveaux inscrits	Adhérents à jour
Dernière cotisation				
2004				96
2005				94
2006				84
2007	0	0		80
2008	0	0		83
2009	4	0		72
2010	5	3		66
2011	10	0	7	78
2012	73	17	11	77
2013	2	0		
2014	2	0		
	96	20		

A jour pour 2012 :

23 au 30/12/2011
 63 au 03/04/2012
 73 au 28/06/2012
 77 au 20/09/2012

6 - INFORMATIONS DIVERSES

6 - 1 - CERCLE GENEALOGIQUE des CENTRALIENS

Activité créée en 1995 dans le cadre juridique de l'Association des Centraliens.

Président d'honneur : **Gérard DAGRON (51)**
Président : **François QURIS (68)**
Vice-présidents : **André DENIS (58)** et **Ronald MATTATIA (68)**
Membres du Bureau : **Bertrand COR (58)**, **Michel JACOTY (60)**
Webmestre : **François QURIS (68)**.

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs, qui ont toute liberté et responsabilité dans leurs opinions ou affirmations scientifiques ou historiques. La reproduction des articles est soumise à l'accord préalable de "Vive nos Ancêtres".

Tout abus sera sanctionné selon les articles 425 et suivants du Code Pénal.

6 - 2 - COTISATIONS

- La cotisation annuelle (exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre) reste fixée à **10,00 euros**, auxquels s'ajoutent **20,00 euros** pour ceux qui désirent **recevoir par la poste le bulletin** tiré sur papier avec illustrations en N&B. Pour les pistonantes, le transfert dans votre boîte courriel du bulletin en couleur est sans supplément.
- Pour les inscriptions en cours d'année, la règle actuelle, non écrite, est que la cotisation est annuelle, pour l'exercice en cours. Une inscription en cours d'exercice donne seulement droit aux bulletins déjà parus dudit exercice, envoyés par courriel.

Merci de faire parvenir vos cotisations à

Ronald MATTATIA
14 rue des Meuniers
75012 - Paris

avec le chèque établi à l'ordre de :

Cercle Généalogique des Centraliens

NOUVEAU : cette année vous avez également la possibilité de **payer votre cotisation par internet en même temps que vos autres cotisations centraliennes** ! Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation, n'oubliez donc pas de cocher l'un des *paniers* Centrale Généalogie en fin de l'écran (avec ou sans envoi postal du bulletin)...

6 - 3 - PUBLICATIONS

- Nous vous recommandons nos 3 séries de CD-R destinées à assurer la promotion de notre Cercle et à vous faciliter votre propre action de prospection par "bouche à oreille"

1° Le CD "Vive nos Ancêtres" est disponible dès maintenant. Participation : 20 € port inclus.

Pour ceux qui ont déjà la version 2004, une version sans étui est disponible à 10 € port inclus.

2° Le CD "Caricatures" est disponible dès maintenant. Participation : 20€ port inclus.

3° Le CD "Archives" La version définitive » avec le cas de la promo 27 est prête, 20€ port inclus.

(Ces CD sont à commander à l'adresse courrier indiquée en couverture) ;

- Nous éditons aussi un livre sur le jargon de l'école : « **Paroles de Centraliens...d'hier et d'aujourd'hui** »
(12 euros + port ; à commander à la boutique numérique de l'Association).

- Nous animons également un site web, où vous trouverez de nombreux renseignements régulièrement mis à jour, et notre Musée des Centraliens, dont la galerie change périodiquement ; à voir actuellement une galerie dédiée à Marcel VERON et une autre avec des caricatures de 5 autres professeurs célèbres.

- Pour faire connaître notre Cercle et ses activités vous pouvez commander auprès de Ronald des lots de notre récent marque-page (voir page 4 du présent bulletin) ou encore imprimer et distribuer le **"flyer"** que vous trouverez sur notre site, ou dans le bulletin Vive nos Ancêtres n°66 du mois d'octobre 2011 (pages 17 et 18).

- Nous pouvons aussi offrir, gratuitement, à tous nos adhérents les services suivants (s'adresser à. . .):

- comment améliorer la qualité d'une photo (henri.duchateau@centraliens.net)

- prêt de matériel pour scanner les diapositives (andre.denis@centraliens.net)

- dépannages à distance en généalogie / informatique (francois.quris@centraliens.net)

6 - 4 - PROGRAMME ACTIVITÉS JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE

Le [programme a été mis à jour sur notre site](#), nous vous le rappelons ci-après :

18 octobre	Réunion mensuelle	Henri DUCHATEAU	Les 37 générations de mes ancêtres en 3 volumes, méthode de présentation.
15 novembre	Déjeuner-débat	Yves GOBILLIARD	La base ROGLO, voir ci-dessous,
13 décembre	Réunion mensuelle	ATTENTION : le sujet prévu ne pourra être maintenu ! Nous cherchons un nouveau sujet, toute proposition recevra le meilleur accueil	

Merci de penser aussi aux sujets que vous voudriez voir aborder en 2013, nous attendons vos suggestions et propositions qui seront les bienvenues !

6 - 5 - DÉJEUNER-DÉBAT DU 15 NOVEMBRE

15 novembre : déjeuner/débat sur le thème de «[la base ROGLO](#)», avec notre camarade **Yves GOBILLIARD (promo 50)**, ancien membre de Centrale Généalogie :

- nous avons déjà évoqué cette base généalogique dans une réunion l'an dernier (le compte-rendu avait paru dans le bulletin n°64) ; cette base a fortement augmenté depuis cette date et contient maintenant plus de 4,5 millions d'individus !
- plusieurs centaines de nos camarades ont leur généalogie dans cette base, (même si tous ne le savent pas !) et souvent avec des ascendances très impressionnantes !
- outre les nombreux cousinages dont nous avons déjà parlé, et sur lesquels nous pourrions revenir, notre camarade abordera
 - l'historique de cette base,
 - les domaines particuliers qui sont couverts,
 - les sources privilégiées qui sont utilisées,
 - l'organisation des magiciens qui assure les mises à jour et les modes de fonctionnement qui font vivre cette base de manière aussi dynamique,
 - l'association qui s'est créée autour de cette base...

Le sujet est vaste, et **généalogiquement passionnant, venez nombreux !**
Vos conjoints et/ou amis seront les bienvenus à cette manifestation mais...

**...Inscrivez-vous d'urgence !
(bulletin d'inscription ci-dessous)**

URGENT

Inscription pour le

Déjeuner-débat consacré à la **Base ROGLO**
avec la participation de notre camarade **Yves GOBILLIARD (ECP 50)**
le jeudi 15 novembre 2011 à 12h00
à la Maison des Centraliens, 8 rue Jean Goujon, 75008 - PARIS

Nom(s) et prénom(s).....

Adresse e-mail :

Tél. portable :

Nombre de participants :

(vos conjoints et amis seront les bienvenus)

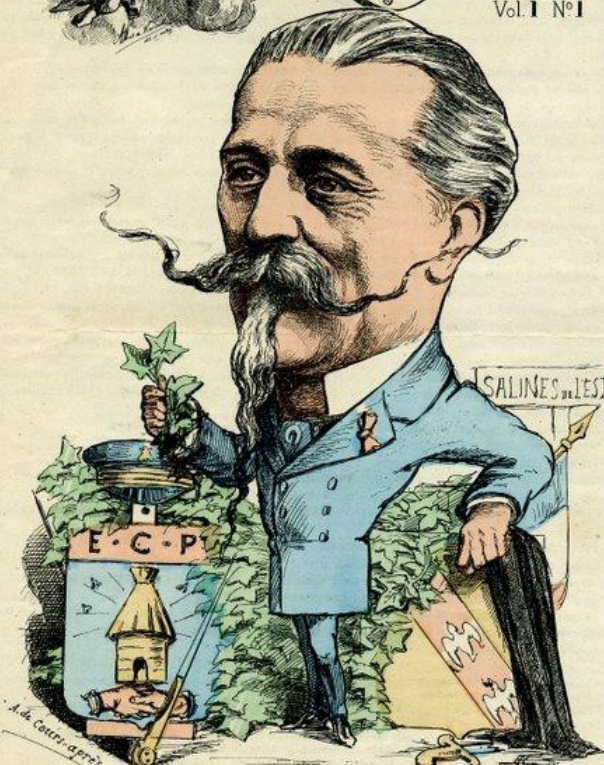
Prix du déjeuner (42,00 € par personne) :

Réglé par chèque à l'ordre du Cercle Généalogique des Centraliens

A retourner **en urgence et impérativement avec le chèque** à

Ronald MATTATIA
14 rue des Meuniers
75012 - Paris

L'ESPRIT DE CORPS
 AMBASSADEURS
 Abonnement
 SIX fr. par AN (24 N°)
 Le port en plus pour l'Étranger
BUREAUX et RÉDACTION
 11, Avenue Trudaine
 DIRECTEUR
 A. DE VODRAZ
LE CENTRAL
 Vol. I N° 1



BUQUET, président de l'Association amicale des Anciens élèves de l'Ecole centrale.

Oui, je suis le lierre : j'ai couleur d'espérance :
 Parti du sol, toujours j'atteins les hauts sommets
 Apportant au vieux mur un peu de ma vaillance.
 Je meurs où je m'attache et ne languis jamais.